

Centre de Référence en Santé Mentale

(CRéSaM ASBL) agréé et subventionné
par la Région Wallonne

RAPPORT D'ACTIVITÉS



Janvier - Décembre 2025

CRéSaM Asbl



Le présent rapport d'activités se réfère au Plan d'action défini pour 4 ans (2024-2027) dans le cadre de la reconnaissance du CRéSaM comme Centre de référence en santé mentale.

Consulter le [plan d'action](#)

Table des matières

Contexte	6
Finalité et objectifs	6
Les acteur·rices	7
L'équipe	7
L'Assemblée générale et le Conseil d'administration	11
Le comité d'accompagnement.....	12
Le Conseil scientifique	12
La comptabilité	13
Contacts et échanges avec l'Autorité régionale.....	13
Partenariats	14
Axe appui – formations	19
OO1 : apporter une réponse aux demandes et sollicitations formulées par les professionnel·les et services.....	19
OO2 : apporter un appui aux SSM dans la réalisation de leurs missions	23
OO3 : dispenser des formations – sensibilisations à la santé mentale à destination des acteurs de première ligne non spécialisés en santé mentale	25
Axe observatoire-recherche	31
OO4 : soutenir la réflexion sur les pratiques des professionnel·les et des équipes en santé mentale via l'observatoire des pratiques	31
OO5 : fournir au secteur de la santé mentale des synthèses des données scientifiques récentes susceptibles d'aider à la prise de décision et d'inspirer les pratiques	35
OO6 : soutenir le développement de pratiques participatives avec les usager·ères enfants, adolescent·es et adultes en SSM	39
Axe information - communication	41
OO7 : offrir une information de qualité (pertinente, exacte, récente et la plus complète possible) sur la santé mentale et l'offre de soins en santé mentale et sur les enjeux du secteur	41
OO8 : contribuer à des représentations plus nuancées de la santé mentale, des troubles, de l'offre en santé mentale.....	46
OO9 : contribuer à la visibilité et la compréhension de l'offre vis-à-vis des professionnel·les de la santé mentale et de la première ligne	52
UpTIC	57
Concertation wallonne « Exil et Santé mentale ».....	58
Exil - FAMI 93 : “Exil, Santé Mentale & Interculturalité”	59

Horizons Solidaires : « Renforcement des compétences pour l'accompagnement des personnes étrangères dans les CPAS wallons et bruxellois francophones et le secteur associatif »	60
Formations/sensibilisations à la santé mentale à destination des professionnel·les non spécialisé·es en santé mentale (écoles et emploi)	62
Santé mentale et bien-être des élèves de l'enseignement primaire en Wallonie et à Bruxelles	64
Psicocap + « D'un modèle de soins psychiatriques résidentiels vers une approche collective dans le milieu de vie : une transition facilitée »	65
Lexique des sigles et abréviations.....	67

Introduction



Contexte

Ce rapport d'activités porte sur la 2^{ème} année du 4^{ème} mandat du Centre de référence en santé mentale (CRSM), reconnu dans le cadre du Code wallon de l'action sociale et de la santé. Ce mandat couvre la période du 1/01/2024 au 31/12/2027.

Le dossier de candidature, ce y compris le plan d'action 2024-2027, a été transmis le 26 septembre 2023. Entretemps, le décret modifiant le Code wallon de l'action sociale et de la santé est entré en application, entraînant quelques modifications concernant le public et les actions du Centre de référence en santé mentale.

Le plan d'action 2024-2027 reste le document de référence pour ce rapport d'activités. En effet, le comité d'accompagnement n'ayant pas encore été constitué en 2025, il n'a pas été possible d'y présenter les perspectives d'évolution du plan d'action. Cela étant, ce dernier avait été rédigé de façon à anticiper les évolutions décrétales à venir, ce qui a permis d'entamer des projets en phase avec cette évolution (voir notamment l'appui aux opérateurs santé mentale agréés).

Le plan d'action est par ailleurs évolutif, il tiendra notamment compte des priorités définies dans le cadre du futur plan stratégique pour la santé mentale, donc le processus (auquel le CRéSaM prend part) a débuté fin 2025.

En 2025, outre les projets menés dans la continuité des années précédentes en matière d'appui et d'information, le CRéSaM a développé son travail de recherche et d'observatoire des chiffres, en particulier autour de l'accessibilité aux soins de santé mentale et des chiffres relatifs à la santé mentale des enfants et adolescent·es, deux thématiques en phase avec les enjeux actuels en matière de santé mentale.

Nous avons également préparé un premier numéro des Dossiers de l'Observatoire des Pratiques, en choisissant comme thématique la *Participation des usager·ères en santé mentale*. Ce choix s'inscrit en cohérence avec une vision de santé mentale partagée au sein du CRéSaM, où la parole des usager·ères reste au cœur de nos préoccupations.

L'année a également été marquée par le processus de transition vers le nouveau site internet, qui au-delà des aspects techniques, nous a amenés à en repenser la structure, de manière à rendre plus accessibles nos outils et ressources et à représenter plus clairement les missions de l'ASBL.

Finalité et objectifs

Le Code wallon de l'action sociale et de la santé (Art. 491/34) précise que « *Le Gouvernement ou son délégué agréé, au minimum, un centre de référence en santé mentale aux fins de soutenir l'ensemble du secteur des soins en santé mentale agréé par la Région wallonne ainsi que les professionnels de l'aide et des soins visés par le présent Code, qui sont confrontés à des personnes présentant des difficultés psychologiques ou des troubles psychiatriques.*

Dans ce cadre, l'objectif du centre de référence en santé mentale est d'aider les professionnels à soutenir efficacement ces personnes dans leur cheminement vers le rétablissement de leur autonomie et de leur inclusion dans leur communauté de vie ».

Le CRéSaM, à travers les projets qu'il mène, entend ainsi contribuer à l'amélioration continue des réponses apportées aux problématiques de santé mentale en Wallonie, avec l'ensemble des acteurs concernés.

Cette finalité est déclinée selon trois axes dans le plan d'action :

- Axe appui - formations
- Axe observatoire – recherche
- Axe information – communication

Ces 3 axes s'opérationnalisent à travers différents objectifs en phase avec les actions définies dans le cadre du Code wallon de l'action sociale et de la santé (Art. 491/35).

Outre les projets développés dans le cadre de la reconnaissance comme Centre de référence en santé mentale, le CRéSaM ASBL mène également d'autres projets financés par des partenaires privés ou publics. Ces projets dits « §2 » (en référence au §2 de l'article 3 des statuts du CRéSaM) et les projets dits « §1 » (Centre de référence en santé mentale) s'inscrivent dans une même finalité et permettent de rencontrer les 5 missions (appui, recherche, observatoire, information, concertation) telles que définies dans les statuts de l'ASBL.

Les projets menés dans le cadre du CRSM et ceux réalisés dans le cadre du §2 se nourrissent mutuellement. L'expertise engrangée par chaque projet est mobilisée pour l'ensemble des missions du CRéSaM, au bénéfice de son public cible. Par ailleurs, certains projets §2 sont cofinancés par la subvention octroyée au CRSM.

Ces projets §2 sont brièvement décrits en 2^{ème} partie de ce rapport d'activités. Chaque projet développé dans ce cadre fait l'objet d'un rapport d'activités adressé aux financeurs concernés.

Les acteur·rices

L'équipe

Composition de l'équipe au 31/12 :

Secrétariat/accueil			Temps de travail CRSM
Séverine DUPONT	1 ETP	Secrétaire	0,5 ETP
Martine GOUVERNEUR	0,8 ETP	Assistante de direction	0,5 ETP
Responsables de projets (RP)			
Claire BIVORT	0,8 ETP	Master en sociologie	0
Anne CLAESSENS	0,5 ETP	Master en psychologie	0
Audrey CRUCIFIX	0,8 ETP	Master en communication	0,6 ETP
Julie DELBASCOURT	0,8 ETP	Assistante sociale et Master en sociologie	0
Delphine DOUCET	1 ETP	Documentaliste	1 ETP
Mathieu JASPAR	1 ETP	Docteur en sciences psychologiques et de l'éducation	0,7 ETP
Delphine KALLAI	0,5 ETP	Docteure en sciences psychologiques	0,5 ETP
Renaud LAGUESSE	0,8 ETP	Master en neuropsychologie	0,8 ETP
Marie LAMBERT	0,5 ETP	Master en psychologie	0,5 ETP
Pascal MINOTTE	0,5 ETP	Master en psychologie	0,15 ETP
Julie POTVIN	0,5 ETP	Master en psychologie	0
Maxime RESIBOIS	0,8 ETP	Docteur en neuropsychologie	0,3 ETP
Florence ROBBIANO	1 ETP	Master en communications sociales appliquées	0,5 ETP
Léa TILKENS	1 ETP	Master en philologie romane	0,5 ETP
Alexis VANDELINDEN	0,5 ETP	Assistant social	0,4 ETP

Elif VARIS <i>jusque septembre 2025</i>	0,5 ETP	Master en psychologie	0
Morgane VINCART	0,5 ETP	Master en anthropologie interculturelité et développement	0
Direction			
Marie LAMBERT	0,5 ETP	Master en psychologie	0,5 ETP
Pascal MINOTTE	0,5 ETP	Master en psychologie	0,15 ETP

Le travail du CRéSaM repose sur une équipe de 19 personnes au 31/12/2025, dont une partie est engagée sur les projets §2. Le volume d'ETP effectifs pour le CRSM au 31/12/2025 est de 7,6 ETP. Il tient compte des congés parentaux et crédits-temps des collaborateur·rices.

Le secrétariat et l'accueil, de même que la codirection, bénéficient à l'ensemble des activités du CRéSaM.

Fonctionnement de l'équipe

Chaque projet est confié en responsabilité principale à un membre de l'équipe parmi les responsables de projets (RP) et chaque RP assure le suivi d'un ou plusieurs projets. Les projets interagissent entre eux et se renforcent mutuellement. Une part du temps de travail de chacun est consacrée au soutien aux projets des collègues, en proportion variable selon les étapes et nécessités des projets.

Le travail d'équipe occupe une place importante dans le fonctionnement de l'ASBL. Les compétences des uns et des autres sont mises au service des différents projets, les concertations formelles et informelles permettent de construire au mieux les lignes directrices des projets.

Les réunions d'équipe se déroulent les mardis après-midi tous les 15 jours. L'ordre du jour est défini au préalable en concertation avec l'équipe et la codirection, et réparti entre les points suivants : les actualités du secteur, les informations relatives aux projets, les nouvelles demandes adressées au CRéSaM, les questions de fond en lien avec les projets et les questions liées au fonctionnement de l'ASBL, de l'équipe et de la vie associative.

Des réunions dites « bulles » sont régulièrement organisées lorsque les projets ou l'organisation du travail le nécessitent. Y sont invités les membres de l'équipe ayant une expertise sur la question traitée ainsi que celles et ceux potentiellement impactés par le projet. La codirection y participe en fonction des nécessités. Certaines de ces bulles sont davantage structurées, en particulier autour des grands axes du plan d'action, permettant de la sorte d'opérationnaliser les objectifs du plan d'action de façon plus intégrée.

L'équipe s'est réunie début juillet pour un séminaire de travail consacré au développement de nouveaux projets. Un 2^{ème} séminaire s'est déroulé en décembre autour de la santé mentale des jeunes, thématique alimentée par les différents projets menés par l'équipe. Ces deux temps de séminaire sont également l'occasion de partager des moments de convivialité et de renforcer la cohésion d'équipe.

La codirection rencontre individuellement les membres de l'équipe lors d'entretiens d'évaluation afin de faire le point sur le travail réalisé, le bien-être au travail, l'organisation du travail et de l'équipe, les objectifs et perspectives.

Formations suivies

Toutes les formations suivies par le personnel sont enregistrées sur le Federal Learning Account.
En voici un aperçu :

Quand Diogène vieillit : compréhension et approches, enjeux éthiques de l'accompagnement	Respect Seniors et UNESSA
Formation Wordpress	Globule Bleu
Jeunes et adultes, décalage entre 2 mondes, comment se rencontrer ?	Collectif Dinaji
Initiation aux premiers secours - 1 jour	MD Safety
Appréhender la place des écrans chez les ados	Groupement CLPS-CT, CLPS-MS, Centre Ener'J, Mutualité Chrétienne et Rhéseau
L'IA pour mon travail	Cefora
L'exil et l'accompagnement psychosocial : de la crise au changement	EXIL asbl
Les pièges et les questions éthiques de l'IA	Cefora
Jeunesse, sexualité et relations intimes après Metoo	Centre de ressources de l'INJEP (l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire en France)
Volontariat & santé mentale : quels sens, quelles ressources pour accompagner ?	Plateforme francophone du Volontariat ASBL
L'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle en Belgique	Amnesty International
Vers des soins accessibles	Mutualité chrétienne
Peut-on soigner les personnes sans soigner la société ?	Erès Formations
Me perfectionner dans Microsoft Excel pour mieux gérer mon travail	Stics
8e journée de réflexion clinique de l'UMons : Ces compétences qui font grandir	UMons
EFPA webinar - To be (t)here? Reimagining Mental Healthcare Across Borders	EFPA
Prévention du suicide chez les jeunes : des clés pour agir	Centre de Prévention du Suicide
Journée Lieux de liens	CRéSaM
2e colloque de l'Observatoire du Climat Scolaire : Participation des élèves dans la prévention et la gestion des situations de harcèlement	OCS, FWB
Formation de base – exil, santé mentale et interculturalité	CRESAM
Yoga et santé mentale : quels liens ?	PSYNAM
Cap sur l'actu : Les midis de la Boutique de Gestion	Boutique de gestion
Safer Internet Day 2025 - " Les IA au quotidien : quels sont les enjeux pour les enfants et les ados ? "	Betternet
Protocole institutionnel d'intervention et de prévention du suicide	Centre de Prévention du Suicide
L'altérité comme ressource	CRéSaM
Postventions et interventions en collectivité suite à un passage à l'acte suicidaire	Centre de Prévention du Suicide
Les enfants et les familles au cœur des mutations sociales	Centre Chapelle-aux-Champs

Ensemble vers l'autonomie	Impulsion asbl
La réforme de la loi relative à la protection de la personne des malades mentaux	AVIQ
Atelier ABC plan de formation	Competentia
Démarrer avec l'IA et copilote	Proximus
Bien-être et souffrance au travail : les clés pour (re)trouver un équilibre	Mutualités chrétiennes
Analyse d'impact dans l'action sociale	STICS
Journée d'étude interdisciplinaire - Déboussolé.es par la crise en santé mentale	UCLouvain Saint-Louis Bruxelles et LBSM asbl
Séminaire Evaluation : Comment structurer des objectifs et définir des indicateurs d'évaluation qui aient du sens ?	ESPRIst (ULiège)
Je (re)connais enfin les bases de la gestion administrative du personnel, du calcul et du budget des salaires	FormAction
Prévention du suicide chez les jeunes : des clés pour agir	Centre de prévention du suicide
Migration choisie, migration subie : quels impacts?	l'Institut Elkaïm de la Famille et des Systèmes Humains
Jeunes en situation de proche-aidance : comprendre leurs réalités, soutenir leur parcours	ULiège
Intervenir avec confiance dans les médias et en public	STICS asbl
Conférence sur les lieux de liens / Anniversaire de la Charabiote	La Charabiote club psychosocial
La réflexivité au cœur de la formation professionnelle continue	Institut interréseaux de la Formation Professionnelle Continue (IFPC)
Emploi, santé mentale et exil	CRéSaM
Prise en charge et accompagnement suite à une tentative de suicide dans les collectivités	Centre de prévention du suicide
Colloque du Fond Houtman : Résilience des enfants et des jeunes : un enjeu collectif	Fonds Houtman
Conférence d'Olivier de Schutter : Comment rompre le cercle vicieux pauvreté-santé mentale pour améliorer l'impact de nos interventions ?	AIGS
Prévenir et gérer l'anxiété de performance des élèves	Psychoéducation SRL
Jeunesse connectée, esprits en danger ?	Fédération InfoJeunes
Ces lieux qui nous ressource. Une exploration en neuroarchitecture	ASBL Revers et le studio Neuroarchi
Advancing Mental Health Care Reform in Czechia: Deinstitutionalization, prevention and innovation	Exchange Programme EU-Promens
L'accès aux droits fondamentaux en Wallonie : un diagnostic local et régional inédit	IWEPS

Les contenus de ces formations et colloques sont utiles pour le développement des différents projets du CRéSaM et sont partagés lorsque cela s'avère pertinent pour les autres membres de l'équipe. La participation aux colloques permet également à l'équipe de rester proche des réalités de terrain et des problématiques actuelles de santé mentale. Ces événements sont par ailleurs de précieuses opportunités de réseautage, essentiel pour développer des projets en concertation avec les acteurs de terrain.

L'équipe travaille avec le soutien :

- D'un **secrétariat social** assuré par la Boutique de gestion, via une plateforme en ligne ;

- D'un suivi du **parc informatique** assuré en interne par Martine Gouverneur, qui s'appuie sur un contrat avec Orbid (maintenance et réponses aux demandes ponctuelles) ;
- Du **Service Externe pour la Prévention et la Protection au Travail** Liantis (visite d'entreprise le 26/06).

L'Assemblée générale et le Conseil d'administration

L'Assemblée générale (AG) est composée comme suit :

Catégorie « Services de santé mentale - SSM »

- Fédération Wallonne des SSM - FéWaSSM

Catégorie « Usager·ères et familles »

- Psytoyens
- Similes
- LUSS - Ligue des Usagers des Services de Santé

Catégorie « Plates-formes de concertation (en santé mentale) - PFCSM »

- PFCSM du Brabant wallon
- PFCSM des régions de Charleroi et du Centre
- PFCSM liégeoise
- PFCSM luxembourgeoise
- PFCSM namuroise
- PFCSM picarde

Catégorie d'ouverture

- Fédération des Structures Psycho-Socio-Thérapeutiques - FSPST
- Fédération wallonne des Institutions spécialisées en Toxicomanie - FÉDITO
- Fédération d'Employeurs de Services d'Aide aux Personnes - FESAP, ASBL
- Groupement des IMP 140
- SANTHEA - Association professionnelle et patronale des établissements et des services de soins non-lucratifs, du secteur privé non-confessionnel et du secteur public en Wallonie et à Bruxelles
- UNESSA - Organisation patronale qui fédère des structures travaillant dans tous les domaines du secteur des soins de santé sur le territoire wallon
- WALLCURA - Fédération du secteur privé associatif des établissements de soins en Wallonie
- FIHP – Fédération des initiatives d'habitations protégées

L'Assemblée générale se tient semestriellement. En 2025, elle s'est tenue le 2 juin et le 1^{er} décembre en présentiel.

La direction prépare l'Assemblée générale, en concertation avec le Président, prépare le PV qu'elle soumet au secrétaire et réalise le suivi.

L'Organe d'Administration est issu de l'Assemblée générale et est composé comme suit au 31/12/2025 :

Catégorie « Services de santé mentale - SSM »

- Geoffrey BLAFFART
- Terry FERRIERE, *Secrétaire*
- Benoit GILLAIN

Catégorie « Usager·ères et familles »

- Martine FONDAIRE (Similes)
- Daniel MULIER (Psytoyens)

Catégorie « Plates-formes de concertation (en santé mentale) »

- Maurice VANDERVELDEN (PFCSM liégeoise)
- Sylvie VANHOLSBECK (PFCSM picarde)

Catégorie d'ouverture

- Natacha DELMOTTE (Fédito wallonne)
- Marc DEMESMAECKER (UNESSA), *Vice-président*
- Jacques HANSENNE (Fédération des Structures Psycho-Socio-Thérapeutiques - FSPST), *trésorier*
- Tarik OUDGHIRI (Fédération du secteur privé associatif des établissements de soins en Wallonie – WALLCURA)
- François LECLERCQ (Santhéa)
- Nicolas PELS (IMP 140)

L'OA s'est réuni les 6/01, 3/02, 10/03, 7/04, 12/05, 1/09, 13/10, 3/11.

La codirection y est systématiquement invitée. Les responsables de projets y sont ponctuellement invité·es afin de présenter leurs projets. Le travail de l'équipe s'appuie, alimente et est alimenté par l'OA.

Le Bureau, composé du Président, du Vice-Président, du Trésorier et du Secrétaire, se réunit selon les besoins. En 2025, il s'est réuni les 24/01, 3/03, 28/03, 24/04, 4/07, 1/09, 2/10 et 27/10.

Le comité d'accompagnement

Un appel à candidature a été publié au Moniteur belge pour la constitution du comité d'accompagnement du Centre de référence en santé mentale. Il est en attente d'être désigné.

Les conseiller·ères académiques – scientifiques

Ci-dessous la liste des conseiller·ères académiques – scientifiques :

Nom	Prénom	Discipline principale	Affiliation principale	Département
Berrewaerts	Joëlle	Psychologie	UNamur	Département de psychologie et centre Handicap et Santé (ASBL ARAPH)
Closon	Marie-Christine	Economie de la santé	UCLouvain	Faculté de santé publique
Desseilles	Martin	Psychiatrie	UNamur	Département de psychologie
Fierens	Jacques	Droit	UNamur	Faculté de droit
Filipucci	Alexis	Philosophie	ULiège	Département de philosophie

Gaugue	Justine	Psychologie	UMons	Service de psychologie clinique de l'enfant et de l'adolescent
Glowacz	Fabienne	Psychologie	ULiège	Service de psychologie clinique de la délinquance
Levêque	Alain	Santé Publique	ULB	École de santé publique, Centre de recherche en épidémiologie, biostatistique et recherche clinique
Malchair	Alain	Psychiatrie	ULiège	Département des sciences cliniques / Psychiatrie infanto-juvénile
Marquis	Nicolas	Sociologie	USL-B	Centre d'anthropologie, sociologie, psychologie – études et recherches (CASPER – USLB)
Matot	Jean-Paul	Psychiatrie	ULB	Faculté de médecine
Schonne	Isabelle	Psychiatrie	Helora – centres hospitaliers universitaires	Service de pédopsychiatrie
Thunus	Sophie	Santé Publique	UCLouvain	Faculté de santé publique, Institut de recherche santé et société
Vandoorne	Chantal	Santé Publique	ULiège	Care ESPRIst (APES-CERES-Panel démographie familiale)

En 2025, des contacts ont eu lieu avec des conseiller-ères, notamment en lien avec le travail relatif aux lieux de liens et avec la thématique de la santé mentale des enfants et adolescent-es.

La comptabilité

La comptabilité de l'ASBL est suivie à l'interne avec l'aide du secrétariat (Séverine Dupont) en partenariat avec un prestataire externe (Bureau d'expertise comptable De Mossenau SCRL). Le travail est contrôlé par un commissaire aux comptes (MAILLARD, DETHIER & CO Soc. Civ. SPRL Réviseurs d'entreprises).

Des journées et temps de travail ont été organisés avec la comptable pour le bilan 2024 et pour un bilan intermédiaire 2025. Le bureau du réviseur a effectué le contrôle de la comptabilité, sur base des documents transmis via un système sécurisé, et le réviseur a participé à l'AG de juin.

Contacts et échanges avec l'Autorité régionale

Divers échanges ont eu lieu avec **l'AVIQ** concernant différents projets :

- L'appui aux IHP et MSP : rencontre avec l'AVIQ le 16/06 précédée et suivie de plusieurs échanges par mail et par téléphone ;
- La récolte et l'analyse des données : présentation de la transition digitale inclusive par l'AVIQ le 20/06 ;
- Participation au webinar relatif à l'« Appel à projets : « Développement d'un modèle d'organisation territoriale à l'échelle méso pour une approche en santé intégrée » le 19/09 ;
- Participation à la séance d'information organisée par l'AVIQ sur la réforme de la loi relative à la protection de la personne des malades mentaux (07/02).

Le CRéSaM a répondu aux différentes demandes et invitations qui lui ont été adressées par l'AVIQ. Ces éléments sont repris dans le cadre de l'axe appui – formation (voir p.21).

L'OA du CRéSaM a invité la conseillère santé mentale au **Cabinet du Ministre wallon de la santé** pour un échange le 7 avril. Le CRéSaM a également été reçu à deux reprises par le Cabinet au sujet des différentes subventions facultatives dont bénéficie le CRéSaM. Il a par ailleurs répondu aux différentes demandes et sollicitations du Cabinet. Ces éléments sont repris dans le cadre de l'axe appui – formation (voir p.21).

L'AVIQ et le Cabinet sont invités aux événements organisés par le CRéSaM. Nous avons ainsi pu compter sur la présence de l'Autorité régionale, notamment lors de la Semaine de la santé mentale en octobre et de la journée « Lieux de liens » en juin.

Partenariats

Le CRéSaM est en contact avec une série d'acteur concernés par la santé mentale.

Acteur wallons santé mentale et secteurs connexes :

- **Fédérations du secteur de la santé mentale :**
 - **FéWaSSM** : rencontres trimestrielles (les 16/01, 17/04, 19/06, 11/09) et contacts divers en lien avec la mission d'appui aux SSM ;
 - Réunions avec **UNESSA** dans le cadre de la construction d'un projet de prévention des usages problématiques des technologies numériques chez les adolescent-es (07/04, 15/04, 18/04, 23/04 et 09/12) ;
 - Contacts avec **UNESSA, Santhea et la FIHP** dans le cadre de la mission d'appui aux acteurs de santé mentale agréés ;
- Réunions avec l'**Inter PFCSM** les 28/03, 27/06, 28/11 : échanges autour des actualités et perspectives de collaboration ;
- **Sétis wallon** - le CRéSaM est membre de l'ASBL et a participé aux Conseils d'administration et Assemblées générales (05/02, 05/03, 03/04, 23/05, 26/06, 28/08 et 18/12) ;
- **Observatoire wallon de l'intégration** : participation aux Assemblées générales et Conseils d'administration (16/05, 26/06, 09/10 et 19/11) ;
- **Promotion de la santé :**
 - **ESPRist-ULiège** : collaboration en vue de répondre à un appel à projets de la Fondation Roi Baudouin « *Towards a paradigm shift in mental health care* » relatif à l'accessibilité aux soins en santé mentale ; participation à un séminaire relatif à l'évaluation ;
 - Réponse à l'invitation de rencontre de l'ASBL **Sport sur ordonnance** (échange autour de l'implémentation du dispositif de l'ASBL à l'intention des personnes rencontrant une problématique de santé mentale), et de l'ASBL **SOS Burnout**, pour échanger autour des missions respectives et envisager d'éventuelles synergies ;
- Rencontre de divers autres services : **Centre ressources autisme, UPDI, Créa Job, le CRA** La Traversière à Nivelles ;
- Animation d'un atelier à l'Estivale du **mouvement des IMP 140** ;
- Participation à une rencontre dédiée à la restitution des travaux du Groupe de réflexion et d'actions sur la **parentalité des personnes en situation de handicap** (PSH).

Acteurs de santé mentale et secteurs connexes des autres niveaux de compétence :

- **Réseaux de santé mentale adultes et enfants ados** : divers contacts avec les coordinateurs de réseau, avec des ressources sur certains projets spécifiques, avec les coordinations des psychologues conventionnés, ... ;
- **Ligue Bruxelloise pour la Santé Mentale (LBSM)** : partenariat pour l'organisation de la Semaine de la Santé Mentale ; participation à un groupe de travail relatif à l'analyse des politiques publiques (1^{er} thème : Malades de longue durée / réunions les 25/02, 10/06 et 21/10) ; contacts divers sur des thématiques communes ;
- **SPF Santé publique** : participation aux différents Stakeholder Forum consacrés à la création d'un programme pour les personnes en situation de vulnérabilité, dans le cadre du protocole d'accord pour le plan interfédéral de soins intégrés ;
- Réunions tripartites **Flandre, Bruxelles, Wallonie** avec les partenaires suivants : Psyche, Staten-Generaal Geestelijke Gezondheid, LBSM, Similes Wallonie, Uilenspiegel, Similes Bruxelles, Plateforme bruxelloise de santé mentale, Similes Vlaanderen, (les 15/01, 30/01, 23/04, 25/06, 15/10, 17/12) ;
- **Psymages** - le CRéSaM est membre de l'ASBL :
 - Participation aux OA de l'ASBL les 31/03, 26/05 et 22/09 et à l'AG le 26/05 ;
 - Participation au Festival « Rencontres images mentales » en février ;
- **Acteurs jeunesse** :
 - Acteurs scolaires dans le cadre de différents projets (et notamment avec l'Observatoire du climat scolaire, l'Administration générale de l'enseignement - Direction générale de l'enseignement obligatoire) ;
 - OEJAJ : participation à un groupe de travail destiné à réfléchir aux méthodes de collecte de données liées aux discriminations dans le cadre d'enquêtes auprès des enfants et des jeunes.

Autres :

- Réponse aux sollicitations, et participation à des groupes de travail du **Conseil Supérieur de la Santé** ;
- Participation au *Steering Committee 2025* de l'enquête **BELHEALTH** ;
- **Unia** : participation au groupe consultatif mis en place dans le cadre du projet de recherche concernant la discrimination sur base de l'âge en Belgique ;
- Contacts avec des **fondations** :
 - **Fondation Roi Baudouin** :
 - Participation au Comité d'avis « santé mentale » ;
 - Réunion de délibération - Jury de la Fondation Roi Baudouin - Appel à projets « Soutenir les services de 1^{ère} ligne travaillant avec des usagers cumulant mal logement et problèmes d'assuétudes » ;
 - Participation au jury de l'appel à projets « Mieux soutenir les jeunes à la croisée des secteurs de l'Aide à la Jeunesse, de la Santé mentale et du handicap » ;
 - Participation au Jury de l'appel à projets « Santé mentale des jeunes » soutenu par le Fonds Pierre Van der Mersch.
 - Participation aux événements et au conseil d'experts du projet Feeling Youth (**Fondation P&V**), centré sur la santé mentale des jeunes ;
 - Échange avec la **Fondation Cera**, concernant un projet de fondation axé sur la santé mentale des jeunes ;

- Partenariats avec les **Universités et Hautes écoles**, notamment en étant ressource pour des étudiant·es ou en participant à un jury de Travaux de fin d'études (TFE) d'étudiant·es de l'UCLouvain sur des thématiques de santé publique.
- Participation à divers colloques, journées d'études, événements, inaugurations : outre l'aspect formateur de ces participations, ces journées sont également l'occasion de tisser et renforcer des liens avec les différents partenaires du CRéSaM.

Activités
menées par le
CRéSaM dans
le cadre du
plan d'action
2024-2027



Les objectifs opérationnels et les actions qui en découlent ont été définis dans le plan d'action lors de l'introduction de la candidature du CRéSaM pour le Centre de référence en santé mentale en 2023, et sont regroupés selon 3 axes. Le temps de travail de l'équipe est réparti équitablement entre ces 3 axes de travail

La façon dont les objectifs s'opérationnalisent a légèrement évolué, de manière notamment à intégrer le nouveau public bénéficiaire des actions du CRSM.

Axe Appui - formations

- *OO1 : apporter une réponse aux demandes et sollicitations formulées par les professionnel·les et services*
- *OO2 : apporter un appui aux SSM dans la réalisation de leurs missions*
- *OO3 : dispenser des formations – sensibilisations à la santé mentale à destination des acteur·rices de première ligne non spécialisé·es en santé mentale*

Axe observatoire – recherche

- *OO4 : soutenir la réflexion sur les pratiques des professionnel·les et des équipes en santé mentale via l'observatoire des pratiques*
- *OO5 : fournir au secteur de la santé mentale des synthèses des données scientifiques récentes susceptibles d'aider à la prise de décision et d'inspirer les pratiques*
- *OO6 : soutenir le développement de pratiques participatives avec les usager·ères enfants, adolescent·es et adultes en SSM*

Axe information - communication

- *OO7 : offrir une information de qualité (pertinente, exacte, complète et récente) sur la santé mentale et sur les enjeux du secteur*
- *OO8 : contribuer à des représentations plus nuancées de la santé mentale, des troubles, de l'offre en santé mentale*
- *OO9 : contribuer à la visibilité et la compréhension de l'offre vis-à-vis des professionnel·les de la santé mentale et de la première ligne*

Axe appui – formations

OO1 : apporter une réponse aux demandes et sollicitations formulées par les professionnel·les et services

Coordination : Marie Lambert

Public visé

- Tout acteur concerné par la santé mentale ;
- Plus spécifiquement, les professionnel·les et services du secteur santé mentale agréés par la Wallonie.

Ressources

- Responsables de projets

Réalisations

Récolte, analyse et traitement des demandes

Toute demande d'appui ou sollicitation de l'expertise du CRéSaM fait l'objet d'un encodage dans un fichier Excel, qui reprend l'objet de la demande, le service porteur de la demande, le membre de l'équipe qui y répond, ainsi que le suivi donné à la demande.

Pour l'année 2025, ce sont 118 demandes qui ont été encodées dans le fichier ad hoc. Les demandes sont portées par une **diversité importante d'acteurs et actrices** concerné-es par la santé mentale :

- Services et acteur·rices du secteur de la santé mentale, agréés par la Wallonie (SSM, IHP, MSP, PFCSM) ;
- Secteurs de la santé mentale autres : hôpitaux psychiatriques, réseaux, professionnel·les indépendant·es, coordinations des psychologues conventionné·es, etc. ;
- Services partenaires : services de première ligne, action sociale, secteur jeunesse, personnel hospitalier, CPMS, promotion de la santé, secteur de l'emploi, éducation permanente, centres d'expertises, fédérations, mutualités, universités, secteur culturel, fondations, ONG, etc. ;
- Politiques et administrations ;
- Personnes à titre privé ;
- Journalistes ;
- Étudiant·es ;
- Etc.

Ces acteurs et actrices nous sollicitent afin d'obtenir des informations et ressources diverses en lien avec la santé mentale et l'offre en santé mentale d'une part, et d'autre part, pour que le CRéSaM intervienne notamment dans le cadre de formations et sensibilisations, de tables-rondes, de conférences, d'interview, ou participe à des groupes de travail, des comités de pilotage, ou à des jurys. Il s'agit également de démarches visant à initier ou renforcer des collaborations et partenariats, ou encore, des demandes de diffusion d'informations.

Parmi les **thématiques** au cœur de ces demandes, pointons notamment : la santé mentale des personnes âgées, la santé mentale dans le contexte scolaire (l'échec / le climat / le décrochage /

la charge mentale des professionnel·les), les proches de personnes en souffrance, la santé mentale des jeunes (jeunes à la croisée des secteurs, impact des réseaux sociaux sur la santé mentale, automutilations, jeunes en mobilité internationale, forêts thérapeutiques), l'agriculture sociale, le burnout, l'offre de soins / les ressources d'aide, la loi relative à la protection des personnes atteintes de trouble psychique, la lutte contre la pauvreté, les écrans, la santé mentale des mineurs non accompagnés, le soutien à la parentalité, les effets de la pandémie sur la santé mentale et le burnout, le suicide, la pair-aidance, la schizophrénie, les liens entre activité physique et santé mentale / burnout, les AICS, la transmission des troubles, les troubles psychotiques, l'insertion socioprofessionnelle, le volontariat et la santé mentale, la périnatalité, la consommation de psychotropes, la fresque santé mentale, l'inclusion numérique.

Les **réponses aux demandes** sont élaborées en fonction des compétences en interne, de la cohérence eu égard aux missions du CRéSaM et des disponibilités au sein de l'équipe. Les ressources de l'équipe nécessaires pour répondre aux demandes sont mobilisées lors de la réunion d'équipe si besoin, ou renvoyées directement au membre de l'équipe ad hoc.

Le **type de réponse** apportée varie selon la demande : simple réponse aux questions posées (en s'appuyant sur les ressources internes, à disposition notamment sur le site du CRéSaM), mise en place, le cas échéant, d'un projet spécifique, participation à un groupe de travail, renvoi vers d'autres sources d'information ou personnes-ressources ad hoc (notamment lorsque le CRéSaM n'est pas en mesure d'apporter une réponse en interne, par manque de disponibilité ou pour une question d'inadéquation avec les missions et / ou les champs de compétence).

Aperçu de la diversité des demandes :

Certaines demandes nous ont permis de mettre notre expertise *au service d'élaboration d'avis et perspectives de projets de recherches et d'études*, notamment :

- Participation en tant qu'expert au groupe de travail du CSS sur l'avis N° 9861 Personnes âgées : le bien-être psychosocial des personnes âgées en maisons de repos (et de soins) ;
- Participation en tant qu'expert à l'élaboration de l'avis 9742 « Santé mentale des jeunes enfants » (participation aux réunions des 7/04, 3/06, 3/07, relectures du texte) ;
- Participation au groupe de travail permanent santé mentale du CSS (21/02) ;
- Participation en tant qu'expert à une table de discussion autour de la santé mentale des seniors lors d'une journée organisée par la Fondation Roi Baudoin.

Les demandes adressées par les *services agréés par la Wallonie* concernent notamment les données de prestation, la publication d'offre d'emploi, les fonctions au sein des services, la recherche d'intervenants, le travail sur l'identité du service, l'élaboration des projets de service, les réseaux sociaux, des informations sur les clubs thérapeutiques, sur le décret.

Le CRéSaM y a répondu :

- En s'appuyant sur ses ressources internes, sur les textes réglementaires, et en s'adressant à l'AVIQ ;
- En accompagnant deux services :
 - Dans la continuité d'un appui réalisé en 2024 auprès d'un SSM, le CRéSaM a été sollicité pour relancer une dynamique ; la rencontre a permis de faire le point sur le travail réalisé depuis le lancement du projet, identifier les points de blocage et dégager des pistes pour la poursuite du travail ;

- Un autre SSM a fait une demande d'accompagnement pour entamer une réflexion sur les valeurs de l'équipe comme base de travail pour le projet de service ; l'appui s'est construit au préalable avec la direction du service afin de répondre au mieux à la demande. Une méthodologie a été développée et appliquée lors d'une matinée avec l'ensemble des membres du service. Une méthodologie a été proposée à l'équipe afin de poursuivre le travail de manière autonome. Une réunion de bilan a été réalisée avec la DA qui s'est dite satisfaite du support apporté. Le CRéSaM reste activable en cas de besoin ;
 - Via des interventions ponctuelles sur les thématiques demandées.

Afin de rester à l'écoute du terrain, le CRéSaM et la FéWaSSM se sont rencontrés à plusieurs reprises cette année (16/01, 17/04, 19/06, 27/11), autour des actualités du secteur. C'est dans ce cadre qu'a émergé une demande de la FéWaSSM concernant un appui méthodologique pour une récolte de données, demande à laquelle le CRéSaM a répondu en alimentant la réflexion sur les items à intégrer dans l'enquête réalisée par la FéWaSSM. En 2026, il est prévu un appui méthodologique pour l'analyse des données. Le CRéSaM a également répondu à une demande relative à un groupe de travail au sujet de l'intelligence artificielle.

Le CRéSaM a également répondu aux demandes et sollicitations formulées par *l'administration* :

- Participation aux réflexions relatives à l'évolution du site trouverdusoutien.be ;
- Groupe de travail sur les Jeunes à la croisée des secteurs : 1^{ère} réunion en février avec l'AVIQ (voir p. 34) ;
- Participation à l'atelier sur la participation citoyenne le 9/12, Atelier mené par les Départements Santé et Handicap de l'AVIQ et animé par l'équipe Horizys ;
- Participation au sous-groupe aspects méthodologiques / Public Health Management le 9/07, dans le cadre de la réforme de la première ligne de soins ;
- Participation à la présentation du travail du projet « Renfort psy en MR.S » le 20/03.

Le CRéSaM a répondu aux différentes demandes qui lui ont été adressées par le *Cabinet du Ministre wallon de la Santé*, et notamment :

- La participation de la codirection à la réunion plénière santé mentale – assuétudes le 29/09 au Cabinet, sur invitation des conseillères santé mentale et assuétudes ;
- La participation au lancement du comité de pilotage du plan stratégique pour la santé mentale le 17/11 ;
- La participation à la stratégie wallonne de lutte contre la pauvreté, plus spécifiquement au groupe de travail « santé et santé mentale » : participation aux 3 séances du groupe de travail les 19/02, 18/03, et 8/04, lecture des ressources mises à disposition, concertation en interne afin d'alimenter au mieux le travail du GT.

Rencontre des nouveaux publics du CRSM

Dans son objectif d'élargir son action aux acteurs intégrés dans le Code wallon de l'action sociale et de la santé, le CRéSaM a participé à un ensemble de réunions avec les fédérations regroupant les IHP, SPAD et MSP (16/01, 24/01, 20/02, 13/03) afin d'entendre et de mieux cerner la réalité de ces acteurs, d'identifier le soutien potentiel que le CRéSaM pourrait fournir à ces acteurs et d'établir des contacts directs avec ces acteurs.

Le CRéSaM a rencontré une partie de ces acteurs (SPAD, IHP, MSP) : 01/04, 10/04, 24/04 16/05, 10/06, 12/06, 23/09. Lors de ces rencontres des services, le CRéSaM a pu présenter ses

différentes missions aux équipes, mieux appréhender le fonctionnement des services, rencontrer des bénéficiaires et échanger sur leur vie au sein des institutions et leur prise en charge, visiter en partie les locaux des institutions, entendre les difficultés des services et identifier des pistes de travail.

Sur base des premières rencontres avec les fédérations, et confirmé plus tard lors des visites de services (synthétisées dans un document afin de quantifier les sujets récurrents), le projet de service a été identifié comme étant un sujet de questionnement assez généralisé. Le CRéSaM a rencontré l'AVIQ à ce sujet (16/06) afin d'avoir des indications sur le cadre du projet de service et les attentes de l'administration en vue de pouvoir répondre aux possibles sollicitations des services concernés. Cette rencontre a été précédée et suivie de divers contacts téléphoniques et par mail.

Le CRéSaM a participé à une réunion organisée par la FIHP (20/11) afin de donner quelques balises relatives au projet de service et de transmettre les indications utiles pour l'élaborer.

Un service a sollicité le CRéSaM pour un appui à la rédaction du projet de service, le suivi de cette demande est fait et une rencontre est prévue début 2026.

Le CRéSaM planifie une formation à la gestion d'équipe et à l'évaluation. Initialement pensée pour les SSM, la planification de cette formation a été retardée afin de pouvoir être adaptée aux IHP et MSP. En effet, bien qu'il existe des différences dans le fonctionnement des services, la logique projet est applicable à l'ensemble de ces services. La formation est adaptée et ciblera les 3 types de services. Elle est planifiée pour le début de l'année 2026 afin que les services puissent s'appuyer sur les acquis de formation pour la rédaction de leurs projets de service. Cette formation s'inscrit dans le cadre de l'appui à l'évaluation tel que défini dans le plan d'action.

Évaluation

Indicateurs du plan d'action :

- *Toutes les demandes ont effectivement donné lieu à une réponse (ce y compris la réorientation vers les ressources ad hoc) ;*
- *Les contenus élaborés en réponse aux demandes et potentiellement utiles à un plus grand nombre d'acteur·rices sont diffusés via les canaux de communication du CRéSaM*
⇒ Les ressources utiles en termes de gestion de projet et d'évaluation sont disponibles sur le nouveau site du CRéSaM.
- *80% des réponses ont donné satisfaction aux demandeur·euses : toutes les réponses aux demandes n'ont pas été évaluées en termes de satisfaction : la mesure du taux de satisfaction ne nous semble pertinente que lorsque les demandes donnent lieu par exemple à un accompagnement, ou à la mise en place d'un groupe de travail, et non pour des réponses succinctes (par mail ou téléphone).*

L'analyse des demandes adressées au CRéSaM montre une diversité des acteurs et actrices demandeur·euses et des thématiques pour lesquelles l'expertise de celui-ci est sollicitée. Le CRéSaM représente une ressource pour ces acteur·rices. Les contacts pris dans le cadre de ces demandes permettent de renforcer la connaissance réciproque et donnent des perspectives intéressantes pour de futures collaborations.

L'équipe veille à répondre à ces demandes en les priorisant en fonction des thématiques sur lesquelles le CRéSaM peut apporter son regard et son expertise, et en fonction des disponibilités

au sein de l'équipe. Les demandes portant sur la participation à des processus de type groupe de travail, réunions régulières, ... ne peuvent pas toutes être honorées faute de ressources suffisantes en interne. Ces demandes sont néanmoins intéressantes en ce qu'elles permettent d'être au fait des problématiques actuelles et des acteurs qui s'en emparent.

Perspectives 2026

La disponibilité du CRéSaM pour répondre aux questions et sollicitations des acteurs et actrices concerné-es par la santé mentale va se poursuivre.

La mise en place de la formation à la gestion de projets sera une opportunité pour informer spécifiquement les IHP et les MSP sur la mission d'appui du CRéSaM. L'équipe du CRéSaM poursuivra ses démarches de rencontre de ces services.

Par ailleurs, les rencontres et collaborations diverses avec les plates-formes de concertation en santé mentale et les fédérations actives sur le territoire wallon se poursuivront afin que les thématiques et projets investigués par le CRéSaM restent bien en phase avec les réalités, enjeux, besoins et attentes des opérateurs.

OO2 : apporter un appui aux SSM dans la réalisation de leurs missions

Coordination : Renaud Laguesse

Groupes d'échanges entre pairs

En vue de soutenir différentes fonctions au sein des SSM, le CRéSaM a mis en place des groupes d'échanges entre pairs, à destination des directions administratives (DA), des personnes occupant la fonction d'accueil et de secrétariat, et des logopèdes. Seul le groupe à destination des DA est encore actif.

Ressources

- Responsable de projet

Appui aux directions administratives

Réalisations, évaluation et perspectives

L'appui aux DA de SSM s'est concrétisé via l'organisation de séances d'intervisions :

- Organisation (mails d'invitation, backup technique, animation, rédaction des comptes-rendus) de 5 séances d'intervision entre directions administratives de SSM les 15/05, 23/06, 30/09, 06/11, 15/12. Au total ce sont 22 DA différentes qui ont participé à ces réunions, avec une moyenne de 7.5 participant-es par rencontre ; les réunions se sont déroulées soit en distanciel (3/5), soit en présentiel (2/5) ;
- Une évaluation de ces interventions a été lancée fin 2025 avec réception prévue des résultats à la fin du mois de janvier 2026 ;
- Les thématiques les plus importantes lors de l'année 2025 ont été :
 - Les difficultés liées à l'exercice de la fonction de DA (temps de travail demandé, différences suivant les PO, gestion de l'équipe, etc.) ;
 - Le soutien aux DA nouvellement en poste ;

- La tenue des dossiers en lien avec l'informatisation des services, mais aussi l'archivage des dossiers ;
- Les difficultés liées au recrutement de psychiatres et les questions que cela pose pour les services n'en disposant pas, ainsi que le type de statut du psychiatre.

La fréquence des réunions a été définie avec le groupe et a été respectée. Les ordres du jour sont envoyés et les comptes-rendus ont été rédigés et diffusés. Le format des interventions ne se prête pas à la rédaction d'un document partageable largement ; les DA participant aux interventions s'échangent néanmoins des pratiques et/ou documents entre elles et eux, en lien avec les discussions de la réunion et font ressources les un-es pour les autres. En termes de satisfaction, une évaluation en ligne portant sur les interventions menées en 2024 a été effectuée au début de l'année 2025. Sur les 16 répondant-e-s, 12 ont participé aux interventions durant l'année 2024 :

- Les répondant-es ont une bonne connaissance des objectifs du groupe (11/12) ;
- Seuls 4 répondant-es rapportent avoir des attentes particulières vis-à-vis des interventions. Ces attentes ont été rencontrées ;
- 4 répondant-es rapportent un impact des interventions sur leur travail (amélioration des savoirs-faire-être, informations pratiques, soutien des pairs, etc.) ;
- Les points d'attention à améliorer pour les répondant-es sont le temps de parole des uns et des autres, l'ordre du jour, le manque de généralisation de certaines situations, la modalité de visio-conférence ;
- Les points de satisfaction sont le respect et la bienveillance du groupe, l'animation, des échanges riches entre pairs, les solutions apportées, les rencontres, apprendre le « métier » de DA pour les nouveaux-elles ;
- La satisfaction des répondant-es à quant à leur participation aux interventions est de 3.75/5 ;
- La qualité des échanges est évaluée à 4/5 ;
- L'animation du groupe est évaluée à 4.17/5.

Le groupe d'intervention se poursuivra en 2026. Il continue à faire sens en termes d'entraide, de soutien, de partage d'informations, tant pour les nouvelles DA que pour celles déjà en place depuis un certain temps. Un espace de partage de documents sera également mis en place afin de faciliter les échanges entre DA.

Appui à la fonction d'accueil et secrétariat

En raison des retards accumulés sur ce sujet, le document prévu pour 2025 n'a pas pu être finalisé. Sa diffusion est programmée pour le premier trimestre 2026, après consultation des participant-es du groupe afin de garantir la représentativité des personnes ayant contribué à sa rédaction.

Appui à la fonction logopédique

Pour donner suite à l'évaluation menée fin 2024 sur le groupe, une relance de la dynamique a été tentée afin de changer le fonctionnement du groupe. Les logopèdes ont été sollicité-es via les contacts avec les SSM. Cependant cette relance n'a pas été concluante (peu de réponses favorables). Le groupe n'a pas été réuni durant l'année 2025.

Suivi de la thématique de l'accompagnement des personnes âgées en matière de santé mentale

La santé mentale des personnes âgées fait l'objet d'une attention depuis quelques années au CRéSaM, et s'est concrétisée de différentes manières, notamment via l'appui aux initiatives spécifiques personnes âgées en SSM (ISPA). En 2025, une réflexion a débuté concernant la planification d'une journée de rencontre et de travail à l'attention des ISPA et des SPAD « get up ». Cette journée serait l'opportunité d'utiliser l'interview filmée de Pierre Gobiet (ancien directeur administratif à l'origine de l'ISPA du SSM de Malmédy), réalisée par l'ASBL Psymages dans le cadre de la collection « [Mémoires de psy](#) » comme point de départ des échanges entre les différents services. Cette journée sera programmée en 2026.

Ce travail relatif à la santé mentale des personnes âgées s'est également traduit en 2025 par la participation à une table de discussion de la Fondation Roi Baudouin, relative à la santé mentale de ce public.

Par ailleurs, dans le cadre du projet FSE+ porté par l'AVIQ et intitulé « *Renforcer les connaissances et les compétences psychosociales des membres du personnel de maisons de repos et de soins* », le CRéSaM avait été sollicité pour participer au comité de sélection des projets. Le CRéSaM a participé à une réunion de présentation du projet et de ses enjeux en termes de prévention et de promotion de la santé mentale des professionnel·les et des aîné·es qui vivent en MR.S. le 20/02.

En 2026, le CRéSaM participera également au groupe de travail personnes âgées dans le cadre du plan stratégique pour la santé mentale.

Enfin, dans la poursuite du travail entamé précédemment sur le projet Interreg 6, sur un axe relatif au public des plus de 50 ans, le CRéSaM avait été sollicité par des acteurs de la Province du Luxembourg pour intégrer le projet. Ce dernier avait obtenu un premier avis négatif. S'en est suivi un recentrage sur l'axe personnes âgées. Ce projet nommé IMPULSE "Improving Mental health through Prevention, Understanding, and Lifelong Empowerment", promeut la coopération transfrontalière et la mise en place d'outils communs dans le domaine de la prévention, la promotion de la santé, l'innovation dans le secteur médico-social et le développement de services à la personne. Le CRéSaM, fort de son expérience dans différents projets Interreg et des compétences internes, assurera la tenue d'un comité consultatif d'experts transfrontaliers, l'évaluation et la valorisation du projet. Des réunions de rédaction du projet ont eu lieu (14/03, 19/03, 26/03, 28/03, 08/04, 21/08 26/08, 04/09). Le projet a été soumis et a reçu un avis positif. Le démarrage du projet est posé au 1^{er} janvier 2026.

OO3 : dispenser des formations – sensibilisations à la santé mentale à destination des acteurs de première ligne non spécialisés en santé mentale

Coordination : Marie Lambert

Les actions menées dans le cadre de cet objectif s'intègrent, jusque fin 2025, dans le cadre d'un projet cofinancé par l'Union européenne, pour lequel le financement du CRSM intervient en partie sur le volet « insertion socioprofessionnelle ». Une subvention facultative a également été

octroyée par la Wallonie pour le volet « école et santé mentale », pour la période allant de janvier 2025 à décembre 2025.

Les objectifs, public cible, ressources, évaluation et perspectives concernent l'ensemble du projet co-financé. Pour les réalisations, nous reprenons ici ce qui relève uniquement du volet emploi.

Au vu du cofinancement, le projet est également repris dans la liste des projets « §2 » (p. 63).

Objectif général

À travers ce projet, le CRéSaM entend sensibiliser aux questions de santé mentale les professionnel·les des premières lignes non spécialisées des secteurs de l'école et de l'insertion socio-professionnelle, ainsi que former et outiller ces dernier·ères en vue de leur permettre de développer, dans leur cadre de travail et dans le contexte de leurs missions spécifiques, des réponses adaptées aux problématiques de santé mentale rencontrées au sein de leurs publics respectifs.

Objectifs spécifiques

- Identifier les besoins, les priorités et les contraintes des professionnel·les du monde scolaire et de l'insertion socio-professionnelle en matière de prise en compte de la santé mentale de leurs publics dans leurs pratiques professionnelles respectives (phase exploratoire) ;
- Élaborer les contenus et les supports pédagogiques des séances de sensibilisation et de formation « Emploi et Santé Mentale » et « École et Santé Mentale » de manière à répondre aux besoins et aux priorités mises en évidence tout en s'adaptant aux contraintes identifiées pour chaque secteur visé ;
- Dispenser et animer des séances de sensibilisation et de formation auprès des publics cibles, soit sur inscription individuelle au siège du CRéSaM, soit sur site à la demande des équipes ;
- Créer des outils sur la thématique à destination de ces publics et les rendre accessibles en ligne.

Public visé

- Pour le volet « École et Santé Mentale », les professionnel·les de l'École (membres des équipes éducatives : enseignant·es, éducateur·rices, surveillant·es, directeur·rices, conseiller·ères pédagogiques, etc.) et des secteurs connexes qui travaillent au sein des écoles ou en étroite collaboration avec elles pour concourir au bien-être et à la santé des élèves (agent·es des CPMS, des SPSE et des pôles territoriaux) ;
- Pour le volet « Emploi et Santé Mentale », les professionnel·les de l'insertion socio-professionnelle (au sein des CPAS, des CISP, des SIS, etc.).

Ressources

- Région Wallonne : subvention facultative de 10.000 € du 01/12/2025 au 31/12/2025 sur le volet « École et Santé Mentale » ;
- Fédération Wallonie-Bruxelles : subvention facultative de 5000 € sur le volet « École et Santé Mentale » du 01/01/2025 au 31/12/2025 ;

- Institut Interréseaux de Formation Professionnelle Continue (IFPC) : 5094 € du 01/01/2025 au 31/12/2025 ;
- Cofinancement Union européenne : 68.501,73 € du 01/01/2025 au 31/12/2025.
- Responsable de projet CRSM.

Pour l'ensemble du projet, ce sont 2 responsables de projet formatrices pour un total de 1 ETP et une créatrice de contenu multimédias à 0,5 ETP.

Réalisations

- Conception du contenu et des supports pédagogiques des formations/sensibilisations

Le contenu des formations/sensibilisations « *Regard, posture et ressources face à la santé mentale des bénéficiaires/stagiaires* » et les supports pédagogiques associés, toujours adaptés en fonction du public spécifiquement rencontré (agent-es psychomédicosociaux-ales en CISP, formateur-rices en CISP, agent-es d'insertion socioprofessionnelle en CPAS, etc.) s'articulent autour de quatre axes :

- Regard sur la santé mentale et sur le trouble mental ;
- Regard sur le diagnostic ;
- Posture soutenante et tenable ;
- Ressources d'aide et de soins (réseau interne et externe).

Ce contenu est abordé à travers des méthodologies participatives variées qui favorisent le partage d'expériences, et le transfert des apprentissages dans la pratique. Il est formalisé dans un PowerPoint qui sert à la fois de support visuel aux séances et de syllabus transmis aux participant-es. Il est également accompagné d'une bibliographie.

Le contenu autant que les supports pédagogiques et les méthodologies qui le soutiennent font l'objet d'un travail d'adaptation, de mise à jour et d'ajustement en continu (en fonction de la composition des groupes d'inscrit-es, des actualités du secteur, de la littérature produite sur le sujet, des nouvelles ressources disponibles en interne au sein de l'équipe, des attentes exprimées pour les demandes sur site, etc.), et ce afin de faire sens par rapport aux réalités des participant-es et de répondre au mieux à leurs besoins.

- Visibilisation et communication autour de l'offre de formation/sensibilisation :
 - Intégration des modules de formation « Regard, posture et ressources face à la santé mentale des bénéficiaires » au catalogue de formations de la Fédération des CPAS ;
 - Intégration des modules de formation « Regard, posture et ressources face à la santé mentale des stagiaires » au catalogue de formations de l'Interfédé des CISP ;
 - Collaboration avec la Fédération des CPAS et l'Interfédé des CISP pour maintenir une communication régulièrement relancée autour de l'offre de formation ;
 - Publication de posts promotionnels relatifs aux formations à destination des professionnel·les de l'insertion socioprofessionnelle sur les réseaux sociaux du CRéSaM.
- 6 journées de formation « *Regard, posture et ressources face à la santé mentale des bénéficiaires/stagiaires* » sur inscription individuelle au CRéSaM, les :
 - 17/03 (CPAS) ;

- 12/05 (CIPS) ;
 - 26/05 (CPAS) ;
 - 03/06 (CPAS) ;
 - 15/09 (CISP) ;
 - 04/12 (CISP).
- 6 journées de formation « *Regard, posture et ressources face à la santé mentale des bénéficiaires/stagiaires* » sur site à la demande des équipes, les :
- 03/02 (CPAS) ;
 - 10/03 (CPAS) ;
 - 24/03 (CISP) ;
 - 01/04 (CPAS) ;
 - 10/04 (CPAS) ;
 - 10/06 (CISP).
- Réunions/rencontres externes :
- Participation à la conférence d'Olivier de Schutter intitulée « *Comment rompre le cercle vicieux pauvreté-santé mentale pour améliorer l'impact de nos interventions ?* », organisée par l'AIGS, le 08/04 à Liège ;
 - Participation à la rencontre locale intitulée « *Prendre soin de soi et des autres en milieu d'accroche* » organisée par la Maison de la Cohésion Sociale de Châtelet, le 09/10 à Châtelet.
- Création d'outils accessibles en ligne : en 2025, le CRéSaM a poursuivi le travail entrepris depuis 2023 autour de la création d'outils de sensibilisation et de formation sur la santé mentale accessibles en ligne. Il a réalisé les productions suivantes :
- Réalisation (écriture, tournage, montage, sous-titrage et illustration) et mise en ligne de 4 capsules-vidéos-didactiques (à la suite des deux précédentes réalisées en 2024, à savoir « Le double continuum de la santé mentale » et « Les déterminants de la santé mentale ») en vue de la diffusion d'un format e-learning du contenu de sensibilisation/formation à destination des premières lignes non spécialisées en santé mentale :
 - *L'accueil et l'orientation face aux problématiques de santé mentale* ;
 - *La souffrance psychique : signaux et critères d'alerte* ;
 - *Les collaborations en santé mentale* ;
 - *Le diagnostic en santé mentale*.
 - Mise à jour et travail de la mise en page du « Répertoire d'outils de prévention et de promotion de la santé mentale en milieu scolaire » (en cours).

Évaluation

- Dans le cadre du projet FSE+, les indicateurs sont liés aux objectifs fixés : 500 participant-es aux formations d'ici décembre 2025 (200 nouveaux-elles participant-es en 2025) :
- ⇒ Pour 2025, les indicateurs pour le projet global ont été atteints : 23 modules de formation organisés, pour un total de 284 nouvelles et nouveaux participant-es ;
- À l'issue de chaque formation, un questionnaire de satisfaction est complété par chaque participant-e :
- ⇒ Chaque participant-e a reçu le formulaire d'évaluation ;

- Les retours des participantes, que ce soit via les formulaires d'évaluation ou lors des temps évaluatifs en fin de formation, sont très positifs, témoignant par-là de l'adéquation du contenu et du format aux besoins des professionnel·les.
- Les participant·es sont issu·es des 5 provinces wallonnes, et pour une petite partie, de la Région bruxelloise (territoires couverts par le cofinancement FSE+).

Perspectives 2026

- L'opération fait partie de la programmation 21-27 ; un dossier de reconduction a été introduit en 2025 ; notre opération « Formations / sensibilisations à la santé mentale à destination des professionnels non spécialisés en santé mentale » a été retenue pour la reconduction FSE+ 2026-2027, sous réserve de l'adoption de l'actualisation du Programme FSE+ 2021-2027 Wallonie-Bruxelles par la Commission européenne ;
- Poursuite des formations « Équipes éducatives et CPMS au cœur de la santé mentale des ados : des ressources pour comprendre et (ré)agir » sur site à la demande (dont le calendrier est établi sur la base des demandes déjà reçues en 2025 – 3 demandes déjà reçues) ;
- Poursuite des formations « Regard, posture et ressources des intervenant·es sociaux face à la santé mentale des bénéficiaires/stagiaires » sur site à la demande en CISP et en CPAS ;
- Poursuite des modules de deux journées de formation « Équipes éducatives et CPMS au cœur de la santé mentale des ados : des ressources pour comprendre et (ré)agir » dispensés via l'IFPC au siège du CRéSaM (dont le calendrier est établi pour l'année scolaire 2025-2026 en accord avec l'IFPC – déjà 3 modules fixés : 22/01 et 29/01 ; 05/03 et 12/03 ; 21/05 et 28/05) ; candidature au marché-public IFPC 2026-2029 ;
- Poursuite des formations « Regard, ressource et posture face à la santé mentale des bénéficiaires/stagiaires » sur inscription individuelle au CRéSaM (dont le calendrier est établi en accord avec l'Interfédé des CISP et la Fédération des CPAS) ;
- Poursuite de la création des outils de sensibilisation/formation en ligne (e-learning) à destination des professionnel·les de première ligne non spécialisé·es en santé mentale (école et emploi).

Annexes

- Flyer de communication autour de l'offre de sensibilisation/formation « École et Santé Mentale » 2025 :
<https://www.facebook.com/photo?fbid=1037800091720242&set=a.466483172185273>

● Formations / sensibilisations à la santé mentale
CRéSaM · 2025

Les équipes éducatives et les CPMS au cœur de la santé mentale des ados : des ressources pour comprendre et (ré)agir

Vous êtes enseignant-e, éducateur-riche, directeur-riche, agent-e de CPMS dans l'enseignement secondaire ordinaire et vous (et vos collègues) vous posez des questions...

- Comment repérer un-e élève en souffrance psychologique ?
- Je vois qu'un-e élève ne va pas bien, qu'est-ce que je peux faire pour l'aider ?
- Vers qui me tourner si un-e élève me confie sa détresse ?
- Comment soutenir la santé mentale des adolescent-e-s dans mon école ?

Deux possibilités de formation pour trouver des pistes !

Formation en équipe
.....
1 journée
Dans votre établissement
Gratuite

Formation sur inscription individuelle
.....
2 journées À Namur
Dans le catalogue de l'IFPC
Gratuite

Infos cresam.be/ecole-et-sante-mentale/

Pour toute demande ou renseignement, n'hésitez pas à prendre contact avec nous ! ☎ 081/25.31.40 ✉ cresam@cresam.be



- Vidéo « L'accueil et l'orientation face aux problématiques de santé mentale » sur YouTube : <https://www.youtube.com/watch?v=QvAWtqQpMrc>
- Vidéo « La souffrance psychique : signaux et critères d'alerte » sur YouTube : <https://www.youtube.com/watch?v=Sd3Yg4yIX8o&t=108s>
- Vidéo « Les collaborations en santé mentale » sur YouTube : <https://www.youtube.com/watch?v=EXMXTHVFL3g>
- Vidéo « Le diagnostic en santé mentale » sur YouTube : <https://www.youtube.com/watch?v=VbUxuNFibds&t=191s>

En savoir plus

Axe observatoire-recherche

OO4 : soutenir la réflexion sur les pratiques des professionnel·les et des équipes en santé mentale via l'observatoire des pratiques

Coordination : Léa Tilkens

À travers cet objectif, il s'agit de comprendre et rendre compte des pratiques en santé mentale afin (1) d'améliorer les réponses possibles à la souffrance psychique et (2) les mettre à disposition des intervenant·es de terrain dans le cadre de leurs pratiques. L'observatoire propose un lieu de contenus, d'échanges et de formation sur des thématiques définies.

L'Observatoire des Pratiques développé par le CRéSaM se déploie en deux volets qui répondent à deux objectifs complémentaires :

- D'une part, la tenue d'un recensement d'initiatives identifiées dans le champ de la santé mentale au cours des différents projets menés par l'équipe ;
- D'autre part, la publication des Dossiers de l'Observatoire des Pratiques, dont chaque numéro, à travers différents médias, se focalise sur un type de pratique en particulier pour ouvrir un espace de réflexion autour de l'évolution des pratiques du secteur, une fenêtre sur le terrain, un dialogue de points de vue et des pistes d'action concrètes pour contribuer à l'amélioration continue des réponses apportées aux problématiques de santé mentale.

Public visé

- Les acteurs de santé mentale et leurs partenaires

Ressources

- Responsables de projets et conceptrice de contenu multimédia

Réalisations

- Alimentation de l'Observatoire des Pratiques à partir des projets développés en interne : pour mener à bien cet Observatoire, le CRéSaM se base sur les projets qu'il développe afin de mettre en lumière des pratiques inspirantes rencontrées dans le cadre de ceux-ci :
 - L'organisation du Reintegration Award (qui cette année s'est intégré dans le cadre d'une journée consacrée aux lieux de liens) est une occasion privilégiée pour mettre en lumière des initiatives permettant la déstigmatisation des troubles de santé mentale et l'inclusion des personnes présentant des troubles psychiques au sein de la société : les projets candidats (45 initiatives belges et françaises) ont fait l'objet d'une présentation sur la page de l'Observatoire des Pratiques du nouveau site du CRéSaM ;
 - Mise en ligne de 5 vidéos de présentation des projets soutenus dans le cadre de la recherche-action « Les JAVA, des jeunes à la croisée des chemins » (voir ci-après) ;
 - La Semaine de la santé mentale est également une occasion particulièrement féconde en matière d'échange de pratiques ; l'édition 2025 avait pour thématique « Santé mentale d'ici et d'ailleurs. Voyage au cœur de nos ressources » – à travers la journée de colloque (dédiée à la thématique de « L'altérité comme ressource ») et les

rencontres locales organisées dans le cadre de la SSAM 2025, diverses initiatives ont pu être visibilisées.

- Dans le cadre des divers modules de formation – sensibilisation proposés par le CRéSaM, de nombreuses initiatives sont également partagées lors des temps d'échanges entre participant-es, et sont également mobilisées par les formateur-trices avec les autres groupes de formation ; par ailleurs, les pratiques inspirantes issues de la littérature scientifique et littérature grise sont également mobilisées dans le cadre de ces formations à destination des acteur-rices de première ligne.
- Réalisation du premier numéro des Dossiers de l'Observatoire des Pratiques : « *La participation des usager-ères en santé mentale* » :
 - Réunions internes pour :
 - Le choix du type de pratiques investigués dans le premier numéro ;
 - La réflexion sur le format multimédias des Dossiers de l'Observatoire des Pratiques en lien avec la création du nouveau site internet du CRéSaM ;
 - Collaborer autour des travaux déjà produits et de l'expertise développée en interne autour de la participation des usager-ères en santé mentale dans le cadre d'autres projets du CRéSaM (voir p. 38) ;
 - Collaborer avec les responsables de l'Observatoire & Recherche pour la dimension scientifique du numéro ;
 - Mobilisation des quatre vidéos de présentation de quatre initiatives participatives en services de santé mentale, réalisées par le CRéSaM dans le cadre de l'Appui à la participation ;
 - Création d'un « Guide pour la mise en œuvre d'une démarche participative (niveau méso) » comprenant 12 fiches pratiques à destination des professionnel·les de terrain ;
 - Élaboration d'une taxinomie de « 9 types de pratiques participatives au niveau institutionnel (méso) » ;
 - Rédaction d'une revue de la littérature et d'un état de la recherche académique sur la participation des usager-ères en santé mentale ;
 - Rédaction d'un état des lieux des politiques belges en matière de participation des usager-ères en santé mentale ;
 - Rédaction et mise en page du numéro ;
- Réflexion et mise au travail autour du second numéro des Dossiers de l'Observatoire des Pratiques :
 - Réunions internes pour :
 - Aboutir à la décision de consacrer le deuxième numéro à des pratiques qui répondent à la problématique de l'accessibilité aux soins de santé mentale ;
 - Collaborer avec les responsables de l'Observatoire & Recherche, au travail sur la production d'un rapport sur la question de l'accessibilité en santé mentale ;
 - Entretiens exploratoires (en visioconférence) avec deux SSM autour de la question de l'accessibilité et des collaborations entre SSM et médecins généralistes, les 01/10 et 09/12.

Évaluation

- Chaque année, au minimum 8 pratiques inspirantes font l'objet d'une diffusion via les canaux de communication du CRéSaM :
- ⇒ En 2025 : 45 initiatives issues du Reintegration Awards mises en ligne sur la page de l'Observatoire ainsi que 5 vidéos de présentation des projets accompagnés dans le cadre de la recherche-action JAVA (voir ci-dessous) ;
- Augmentation de la consultation de la page observatoire du site :
 - ⇒ Le nombre de vues et le nombre d'utilisateurs a augmenté de plus de 10 % par rapport à l'année 2024.

Perspectives 2026

- Communication autour du lancement d'un nouveau format de publication pour l'Observatoire des Pratiques et autour de la diffusion du premier numéro : « *Participation des usager·ères en santé mentale* » (mailing, site, Courrier du CRéSaM et annonce sur les réseaux sociaux, etc.) ;
- Réalisation du deuxième numéro des Dossiers de l'Observatoire des Pratiques consacré à l'accessibilité aux soins de santé mentale ;
- Réflexion et mise au travail autour du troisième numéro des Dossiers de l'Observatoire des Pratiques (thématique à définir).

En savoir plus

Recherche-action : « Les JAVA, des jeunes à la croisée des chemins »

Coordination : Léa Tilkens

Contexte

Confronté·es à des difficultés qui relèvent de champs d'intervention distincts au sein d'un système d'aide et de soins organisé en vertu d'une catégorisation des problématiques et d'une spécialisation des compétences, les jeunes « à la croisée des secteurs » questionnent les frontières sectorielles et invitent à penser les articulations possibles entre la santé mentale, l'aide à la jeunesse et le handicap.

Le projet a ainsi pour objectif de contribuer à l'amélioration de la prise en charge des « JAVA » (Jeunes Adultes et Vieux-vieilles Adolescent·es : 16-23 ans) en « situation complexe » (dont les problématiques se situent à la croisée de différents secteurs – santé mentale, aide à la jeunesse, handicap) au moment de la transition entre l'accompagnement dont ils ont pu bénéficier dans les services pour jeunes et les perspectives qui s'offrent à eux à l'âge adulte.

Réalisations

L'essentiel du projet a été finalisé fin 2024. En 2025, les outils suivants, résultant du projet, ont été diffusés via les canaux de communication du CRéSaM :

- 5 vidéos (+/- 6 minutes chacune) de présentation des 5 projets JAVA accompagnés par le CRéSaM ;
- 3 vidéos didactiques (+/- 40 minutes chacune) :
 - Situations complexes et transition : « autonomie », c'est-à-dire ?

- Situations complexes et transition : permanence d'un lien de confiance
- Situations complexes et transition : cohérence des orientations et continuité des interventions

Le sujet des jeunes à la croisée des secteurs reste une thématique particulièrement d'actualité. Les connaissances et ressources engrangées à travers la réalisation de la recherche-action ont amené divers services et instances à solliciter le CRéSaM sur le sujet :

- Participation au groupe de travail sur les « Jeunes à la croisée des secteurs » organisé par l'AVIQ :
 - Réunions du groupe de travail, les :
 - 20/02 au CRéSaM ;
 - 22/04 au siège du service l'Entretemps à Genval ;
 - 14/03 en visioconférence ;
 - 19/06 au siège du service l'Entretemps à Bruxelles ;
 - 05/11 en visioconférence ;
 - 07/11 au siège du CRéSaM à Namur.
 - Réalisation d'une synthèse des freins à l'intersectorialité dans la prise en charge des jeunes à la croisée des secteurs (cartes mentales)
- Le groupe de travail ci-dessus (ce y compris le CRéSaM) a rejoint un projet de plus grande ampleur sur l'intersectorialité, avec le soutien de la Fondation Roi Baudouin et en collaboration avec les administrations compétentes :
 - Réunions du groupe de travail, les :
 - 01/12 au siège de la Fondation Roi Baudouin à Bruxelles ;
 - 11/12 en visioconférence ;
 - 19/12 en visioconférence.
 - Préparation de l'intervention du CRéSaM à la journée de lancement du projet prévue le 12/03/26 au siège de l'AVIQ à Charleroi ;
- Participation à la première table ronde (en visioconférence) du Comité stratégique sur la santé mentale des enfants et des jeunes, consacré à la socialisation des jeunes entre milieux de vie, tiers lieux et école, par Solidarité, le 14/04 ;
- Intervention en conclusion de la conférence intitulée « Ensemble vers l'autonomie » (journée d'échanges et de partage pour les intervenant·es de l'Aide à la Jeunesse), consacrée à l'autonomie des jeunes par l'ASBL Impulsion, le 15/04 à la Bourse de Namur ;
- Participation aux différents Stakeholder Forum consacrés à la création d'un programme pour les personnes en situation de vulnérabilité, dans le cadre du protocole d'accord pour le plan interfédéral de soins intégrés : réunions en présentiel, les 24/04, 30/09 et 18/11, au siège du SPF Santé Publique à Bruxelles ;
- Participation au Jury de l'Appel à Projets « Générations Solidaires » par le journal L'Avenir avec le soutien de la Fondation Roi Baudouin
 - Analyse et cotation des dossiers de candidature ;
 - Réunions de délibérations en présentiel (25/04 et 20/06) ;
 - Visite sur site des projets présélectionnés (08/05) ;
 - Remise des Prix « Générations Solidaires » (26/06).

- Réunion de préparation à l'animation d'un Midi de Réseau du Réseau Santé Namur consacré aux JAVA, avec l'agent de liaison du Réseau Santé Namur, le 02/07 au siège du CRéSaM à Namur.

[En savoir plus](#)

OO5 : fournir au secteur de la santé mentale des synthèses des données scientifiques récentes susceptibles d'aider à la prise de décision et d'inspirer les pratiques

En 2025, nous avons travaillé sur les 4 axes suivants :

- Réaliser une synthèse des sources de données existantes relatives à la santé mentale de la population wallonne ;
- Réaliser une synthèse analytique des chiffres récents concernant le bien-être, la santé mentale et le recours aux soins en santé mentale des enfants et des adolescent·e·s en Wallonie ;
- Réaliser un état des lieux des données relatives à l'accessibilité aux soins de santé mentale en Région wallonne en considérant l'offre de soins ambulatoires spécialisés ainsi que l'offre de soins en santé mentale prodiguée par les médecins généralistes ;
- Mener une réflexion sur l'intelligence artificielle.

Public visé

- Autorités compétentes en santé mentale (Administration et Cabinet) ;
- Acteurs de santé mentale et des secteurs connexes ;
- Toute personne intéressée par les questions traitées.

Ressources

- Responsables de projets

Réalisations

Synthèse des sources de données existantes relatives à la santé mentale de la population wallonne

Coordination : Maxime Résibois

Le CRéSaM est régulièrement questionné sur l'existence de chiffres concernant la santé mentale de la population wallonne ainsi que sur son évolution. L'objectif de ce travail a été de s'intéresser aux différentes sources qui proposent régulièrement des données chiffrées à ce propos concernant la population wallonne adulte.

La synthèse reprenant les organismes publics qui récoltent, analysent ou rapportent des données chiffrées concernant l'évolution de la santé mentale de la population wallonne adulte a été finalisée et diffusée via les différents canaux de communication du CRéSaM. Le rapport intitulé « *Où obtenir quelles données chiffrées pour suivre l'évolution de la santé mentale de la population wallonne adulte* » est accessible en ligne.

[En savoir plus](#)

Synthèse analytique des chiffres récents concernant le bien-être, la santé mentale et le recours aux soins en santé mentale des enfants et des adolescent·e-s en Wallonie

Coordination : Mathieu Jaspar

Contexte

La santé mentale des enfants et adolescent·es constitue une préoccupation majeure au sein des sociétés occidentales, accentuée par les effets de la crise du COVID-19. À l'échelle mondiale, environ un jeune sur sept âgé·e de 10 à 19 ans souffre d'un trouble mental, les plus fréquents étant la dépression, l'anxiété et les troubles du comportement. En Europe, plus de 11 millions de jeunes seraient concerné·es, tandis qu'en Belgique environ 16 % présentent un trouble psychique. En Wallonie, le suicide constitue une cause importante de mortalité chez les jeunes, particulièrement chez les jeunes femmes.

Un projet de recherche mené en 2024 avec l'OEJAJ a analysé les grandes enquêtes sur la santé mentale des jeunes et mis en évidence d'importantes disparités méthodologiques, ainsi qu'un manque d'études recueillant directement la parole des enfants et adolescent·es. L'analyse a aussi souligné la sous-représentation de certains groupes vulnérables (comme les jeunes en décrochage scolaire ou en institution) et une approche souvent centrée sur le bien-être plutôt que sur les troubles psychiques. Globalement, bien que des recherches existent, les données restent fragmentaires et gagneraient à être mieux articulées avec d'autres sources, notamment celles liées au recours aux soins en santé mentale et aux services de l'aide à la jeunesse.

Réalisations

Dans ce contexte, le CRéSaM a réalisé une synthèse analytique des rapports et enquêtes récents proposant des données chiffrées concernant la santé mentale des enfants et des adolescent·e-s en Wallonie et à Bruxelles, et le recours aux services de soins en santé mentale par cette population. Les étapes de ce travail ont été les suivantes :

- Consultation et analyse de nombreuses sources de données, en particulier les études du groupe SIPES-ULB et de l'OEJAJ, publiées respectivement en 2024 et 2025 avec pour objectif commun de dresser un état des lieux de la santé mentale et/ou du bien-être des enfants et des adolescent·es ;
- Consultation et analyse des rapports et études produits par le SPF Santé publique, l'IWEPS et l'AVIQ ainsi que ceux émanant des mutualités, notamment concernant le recours aux soins en santé mentale ;
- Mobilisation d'autres sources de données afin de nourrir une analyse la plus complète possible de l'état de santé mentale et du bien-être des jeunes en Région wallonne et à Bruxelles (avec un focus sur des thématiques étroitement liées à la santé mentale des jeunes, telles que le climat scolaire, le harcèlement, la consommation de substance psychoactives ou l'usage des réseaux sociaux, ainsi que les modalités de recours aux services de soins en santé mentale) ;
- Rédaction du rapport.

Évaluation et perspectives 2026

Le rapport est réalisé, et prêt à être diffusé via les canaux de communication du CRéSaM (notamment sur le nouveau site internet).

Il pourra être mobilisé afin de répondre aux sollicitations et questions portant sur les chiffres relatifs à la santé mentale des enfants et adolescent·es, et pourra faire l'objet de présentation et servir de support aux futures rencontres avec les acteurs concernés par ces questions.

En savoir plus

État des lieux des données relatives à l'accessibilité aux soins de santé mentale en Région wallonne en considérant l'offre de soins ambulatoires spécialisés ainsi que l'offre de soins en santé mentale prodiguée par les médecins généralistes

Coordination : Delphine Kallai

Contexte

L'organisation des soins de santé mentale en Belgique est complexe, notamment en raison de la répartition des responsabilités entre les Communautés, les Régions et l'État fédéral. Cette structure entraîne des difficultés lorsqu'il s'agit d'analyser l'accessibilité aux services et institutions du secteur de la santé mentale, principalement en raison de la diversité des sources de données disponibles. C'est dans ce contexte complexe que nous avons jugé pertinent de traiter la question de l'accessibilité aux services de soins en santé mentale, en intégrant le rôle des médecins généralistes et les collaborations entre ces derniers et les services d'aide en santé mentale spécialisés.

Réalisations

- Entretien avec 3 médecins généralistes pour une phase exploratoire sur le sujet ;
- Revue de littérature : consultation de rapports institutionnels (KCE, INAMI, Sciensano,...), de rapports de bureaux d'études de mutuelles et de fédérations (Solidaris, Mutualité chrétienne, Mutualités libres, Fédération des maisons médicales, FéWaSSM), articles issus de la littérature scientifique ;
- Échanges avec la FéWaSSM afin d'une part, d'identifier des initiatives potentiellement intéressantes en matière de collaboration entre SSM et médecins généralistes, et d'autre part, d'envisager une récolte de données pouvant être mobilisées sur le sujet ;
- Rédaction (en cours) d'un rapport d'une septantaine de pages sur le sujet.

Évaluation et perspectives 2026

Le travail est en cours. La thématique est particulièrement vaste et complexe. Il s'agit à la fois d'intégrer les différents éléments essentiels lorsqu'il s'agit d'investiguer la question de l'accessibilité des soins en santé mentale, tout en posant des choix qui permettent de circonscrire le champ d'investigation.

Le travail de rédaction du rapport se poursuivra en 2026. Il sera également intégré dans un prochain numéro des Dossiers de l'Observatoire des Pratiques.

Contribution à la collecte et à la diffusion de données socio-épidémiologiques

À ce jour, nous n'avons pas accès aux données des services subsidiés pas la Région wallonne.

Nous avons sollicité l'AVIQ le 17 avril, en faisant référence au décret modifiant le Code wallon de l'action sociale et de la santé, pour envisager la façon dont nous allions pouvoir contribuer à la collecte et à la diffusion de données socio-épidémiologiques. Ce contact a mené à l'organisation d'une réunion de présentation par l'AVIQ de la *Transformation digitale inclusive* au sein de l'Agence.

Par ailleurs, nous avons pu nous appuyer sur l'analyse des données socio-épidémiologiques de la population adulte en SSM réalisée par l'AVIQ dans le rapport (en cours) sur l'accessibilité des soins de santé mentale.

Le CRéSaM reste à disposition des autorités compétentes afin de contribuer à la collecte et la diffusion des données socio-épidémiologiques.

Réflexion sur l'intelligence artificielle

Coordination : Pascal Minotte

En 2025, le CRéSaM a engagé une réflexion collective sur les usages de l'intelligence artificielle (IA), tant au sein de l'institution que dans le champ des soins en santé mentale. Cette dynamique s'est inscrite en parallèle d'un travail de synthèse bibliographique portant sur les applications actuelles de l'IA, ainsi que sur les opportunités, les risques et les enjeux éthiques qu'elles soulèvent.

Deux temps de réflexion en équipe (25/09/25 et 06/11/25) ont permis d'identifier des usages potentiels de l'IA en lien avec les missions du CRéSaM, ainsi que des balises à poser pour encadrer ces usages. Les échanges ont notamment porté, à titre d'exemples non exhaustifs, sur les exigences liées à la protection des données (RGPD), les risques d'erreurs ou d'« hallucinations » des systèmes d'IA, et la nécessité d'une vérification systématique des informations produites.

Parallèlement, un travail de synthèse de la littérature scientifique internationale a été entamé afin d'examiner les enjeux éthiques associés à l'implémentation de l'IA dans les soins en santé mentale.

Le rapport issu de ces travaux, dont la publication est prévue au premier semestre 2026, analyse l'usage de l'IA en santé mentale en distinguant ses applications cliniques et organisationnelles (p. ex. chatbots, robots sociaux, dispositifs de réalité virtuelle, outils d'aide aux professionnel·les), ainsi que l'état des connaissances scientifiques disponibles. Il propose une analyse structurée des enjeux éthiques, juridiques et sociétaux (responsabilité, protection des données, biais algorithmiques, anthropomorphisation, impact sur la relation de soin). Enfin, il mobilise une approche en chaîne de valeur (développement, fourniture, déploiement) et synthétise les principales recommandations internationales en faveur d'une intégration responsable, encadrée et éthiquement fondée de l'IA en santé mentale.

En parallèle de ces travaux, le CRéSaM est régulièrement sollicité pour des interventions sur cette thématique, tant par des journalistes que par des services du secteur de la santé mentale, notamment dans le cadre de groupes de travail ou de conférences. Dans cette continuité, le CRéSaM coanimera en 2026 un groupe de travail de la FéWaSSM consacré à ces questions.

OO6 : soutenir le développement de pratiques participatives avec les usager·ères enfants, adolescent·es et adultes en SSM

Coordination : Alexis Vanderlinden

Contexte

Entendre la voix des usagers et usagères en santé mentale, ainsi que celle des proches, les associer aux réflexions et aux décisions quant à l'organisation des soins de santé mentale est désormais considéré comme une évidence, qui se traduit de plus en plus par des dispositifs structurels permettant cette participation à différents niveaux. Les personnes concernées sont de plus en plus appelées à exprimer leur opinion et à jouer un rôle actif dans leurs soins et à des niveaux stratégiques, comme dans les décisions politiques ou dans les institutions de soin.

La participation des usager·ères est une préoccupation constante au sein du CRéSaM. La recherche-action visant à encourager le développement de pratiques participatives impliquant des usager·ères – adultes, adolescent·es et enfants – en service de santé mentale en est une des concrétisations.

Objectifs spécifiques

- Réaliser une recherche-action sur les pratiques participatives en SSM ;
- Elaborer et transmettre des boîtes à outils à destination des professionnel·les et usager·ères.

Public visé

- Professionnel·les et usager·ères (enfants, adolescent·es et adultes) de SSM ;
- Certains usager·ères et professionnel·les de SSM sont plus spécifiquement impliqués en tant que partenaires au sein des comités d'avis ou au sein des projets implémentés ;
- La recherche-action vise in fine à toucher aussi plus largement le secteur de la santé mentale.

Ressources

- Responsables de projets ;
- Expert académique (Baptiste Godrie) ;
- Littérature belge et internationale ;
- Logiciel d'analyse de données.

Réalisations

- Suivi de la recherche-action : mise en place d'un groupe de travail relatif à la participation des usager·ères en SSM, à destination des services de santé mentale : avec 9 SSM, dont 5 déjà engagés dans les projets participatifs et 4 nouveaux SSM (13/06 - prévu mais annulé - et 28/11) ;
- Rédaction du rapport final en collaboration avec l'Observatoire des Pratiques :
 - Réalisation du « Guide pour la mise en œuvre d'une démarche participative (niveau méso) » comprenant 12 fiches pratiques ;
 - Réalisation du volet « 9 types de pratiques participatives au niveau institutionnel (méso) ».
- Contacts formels :

- Projet PAT du SMES - Concernant la pair-aidance (16/01) ;
- Référents expert du vécu du SPF (15/05) ;
- Académies du rétablissement – journée de rencontre entre 5 initiatives wallonnes puis avec le groupement des 13 initiatives flamandes (15/05) ;
- Comité des usager·ères et des proches du Luxembourg organisé par le Réseau Matilda, ProxiRéLux, et la Plateforme du Luxembourg (06/20) ;
- Participation aux colloques :
 - Symposium « Participation : les forces en mouvement » organisé par le SPF Santé publique(10/12) ;
 - « 5 ans du projet PAT, ça se fête » organisé par le SMES (20/11).

Évaluation

La rédaction du rapport final a été effectuée dans le cadre du premier Dossier de l'Observatoire des Pratiques du CRéSaM, afin de lui donner davantage d'envergure et de visibilité.

Au sein de ce rapport, afin de proposer des outils pratiques aux services, un « Guide pour la mise en œuvre d'une démarche participative (niveau méso) » comprenant 12 fiches pratiques et un volet « 9 types de pratiques participatives au niveau institutionnel (méso) » s'ajoutent aux 4 vidéos.

Le groupe de travail à l'attention des SSM a été proposé à deux reprises en 2025. La première rencontre a dû être annulée faute de participant·es mais la seconde rencontre a eu lieu avec la présence de 20 personnes représentant 8 SSM (sur 9 SSM inscrits), usager·ères et professionnel·les. 4 nouveaux SSM (qui n'ont pas participé à la recherche-action) souhaitent s'engager dans ce processus de réflexion commune. Les outils (9 types de pratiques et 12 fiches) ont été utilisés.

Le comité d'avis n'a pas été organisé en 2025. Le moment de clôture a été reporté à 2026 afin de présenter le rapport final comprenant les outils pratiques.

Le CRéSaM n'a pas (encore) été sollicité par des SSM désireux de mettre en place des initiatives de participation mais la diffusion des contenus du projet en 2026 sera l'occasion d'attirer l'attention de ceux-ci sur la disponibilité du CRéSaM pour les appuyer dans la mise en place de dynamiques participatives.

La veille active sur la thématique continue et permet des contacts essentiels avec le secteur concernant des sujets tels que la pair-aidance, les référents experts du vécu du SPF santé publique, les académies du rétablissement, les lieux de liens, la représentation des usager·ères en Wallonie, etc.

Perspectives 2026

- Communication spécifique sur la thématique via le Dossier de l'Observatoire des Pratiques ;
- Utilisation des fiches afin de répondre aux questions que se posent les professionnel·les qui souhaitent se lancer dans la création d'initiatives participatives au sein des services dédiés à la santé mentale ;
- Organisation de 2 réunions du groupe de travail à l'attention des SSM ;
- Clôture du comité d'avis via une dernière rencontre ;
- Soutien de la représentation des usager·ères en Wallonie.

[En savoir plus](#)

Axe information - communication

OO7 : offrir une information de qualité (pertinente, exacte, récente et la plus complète possible) sur la santé mentale et l'offre de soins en santé mentale et sur les enjeux du secteur

Coordination : Audrey Crucifix, Delphine Doucet, Florence Robbiano

Objectif général

Informer les acteur·rices du secteur de la santé mentale et des secteurs connexes, les partenaires, les membres et secondairement le tout public sur la santé mentale, sur l'offre en santé mentale, sur l'évolution des connaissances relatives aux problématiques et aux pratiques en santé mentale ainsi que sur l'actualité dans le secteur.

Objectifs spécifiques

- Récueillir les informations en santé mentale pertinentes et utiles ;
- Diffuser ces informations ainsi que les actualités du CRéSaM via les réseaux sociaux, le Courrier du CRéSaM ainsi que les sites www.cresam.be et www.semaine-sante-mentale.be.

Suivant les critères mentionnés dans le plan d'action, les informations diffusées doivent être pertinentes, exactes, complètes et récentes.

Ressources

- Responsables de projets

Réseaux sociaux

Réalisations

- Envoi de 2 à 3 informations par semaine (en moyenne) sur la page Facebook, issues de la récolte des actualités des projets de l'équipe CRéSaM, d'une recherche proactive dans l'actualité du secteur, des demandes de diffusion d'information de nos partenaires ainsi que de la recherche de nouvelles parutions pour le « Rendez-vous littéraire » ;
- Traitement de l'information : rédaction de textes, recherche de liens pertinents et d'images, et envois ;
- Envoi d'informations sur la page LinkedIn quand il s'agit d'informations sur nos projets spécifiques. En moyenne, une à deux informations par semaine ;
- Sur Youtube, 25 vidéos ont été publiées avec un focus sur ces différents projets :
 - JAVA (Jeunes Adultes et Vieux Adolescents) ;
 - Semaine de la Santé Mentale ;
 - Offre Santé Mentale et Bien-être dans les écoles primaires ;
 - Aftermovie Reintegration Awards ;
 - Formations des premières lignes non spécialisées en santé mentale.

Evaluation

Entre 3 et 5 nouvelles informations sont diffusées chaque semaine via les réseaux sociaux => indicateur atteint.

Le nombre d'abonnés sur Facebook et sur LinkedIn ne cesse de croître d'année en année :

- Plus de 3000 abonné·es sur la page Facebook en décembre 2025 (2600 en janvier 2025). Voici quelques exemples du nombre de vues pour nos publications :
 - « Reintegration Award 2025 – A vous de jouer ! » (14/04) 19085 vues ;
 - « Nouvelle édition, nouvelle affiche » (18/04) 5829 vues ;
 - « Ce matin, nous avons pris une vraie pause... et ça fait du bien. » (06/10) 4981 vues ;
- 2300 abonnés à LinkedIn en décembre 2025 (1700 abonnés en janvier 2025). Voici quelques exemples du nombre de vues pour nos publications :
 - « Nouvelle édition, nouvelle affiche... mais toujours la même énergie ! » (18/04) 4663 vues ;
 - « Appel à candidatures – Echanges inter-lieux de liens » (août) 2452 vues ;
 - « Nouveau – le Conseil Supérieur de la Santé a publié un avis dédié à la santé mentale des jeunes enfants » (novembre) 2393 vues.

Sur Youtube, la majorité de l'audience est constituée de nouveaux spectateur·rices, ce qui montre que nos vidéos touchent un public extérieur et contribuent à la visibilité des projets du CRéSaM. Les contenus les plus consultés reflètent un intérêt marqué pour la formation et le soutien aux premières lignes, un axe central dans nos missions.

Le Courrier du CRéSaM

Réalisations

- Dans le cadre du travail sur la nouvelle identité du CRéSaM concrétisée par la préparation d'un nouveau logo ainsi que d'un nouveau site Internet, réflexion sur un nouveau canevas de courrier électronique dans Mailchimp ;
- Suivi habituel du Courrier :
 - Récolte de l'actualité en santé mentale via Internet, les publications du secteur, la documentation sur place, les informations envoyées spontanément par le secteur, les études et ressources de l'équipe ;
 - Construction de la structure du Courrier, rédaction des textes, recherche de liens pertinents et d'images, mise en page des textes dans Mailchimp ;
 - Envoi du Courrier la 3^{ème} semaine du mois ;
 - Tenue à jour de la liste des abonné·es.

Evaluation

- Les 11 Courriers du CRéSaM annuels (un courrier par mois et un numéro juillet/août) ont été produits et diffusés aux dates prévues ;
- Le nombre d'abonné·es est en constante augmentation : 1507 en décembre 2023, 1605 en décembre 2024 et 2366 en décembre 2025 ;
- Les professionnel·les du secteur font régulièrement appel au CRéSaM pour diffuser leurs actualités via le Courrier ;
- Des retours positifs arrivent régulièrement.

Perspectives 2026

A partir de janvier 2026, le Courrier partira dans son nouveau canevas. Son alimentation et sa diffusion se poursuivront dans la continuité.

Sites Internet : www.cresam.be et www.semainesante-mentale.be

Site Internet CRéSaM

Réalisations

Suite à la décision, en 2024, de refondre le site internet CRéSaM (en ligne depuis 2017), au choix de Globule Bleu parmi les différents opérateurs auxquels une demande de devis a été adressée, aux réunions de travail internes pour définir les grandes lignes du site ainsi qu'aux réunions avec le nouvel opérateur pour préciser nos attentes et nos besoins, le travail de construction à proprement parlé du nouveau site a pu démarrer en 2025.

- Des réunions ont été organisées avec l'opérateur aux moments-clés du processus d'élaboration :
 - Présentation du Wireframe (06/01) ;
 - Présentation du design (20/01) ;
 - Présentation de la Home page (15/04) ;
 - Présentation de la structure des différentes rubriques (15/05, 03/06, 11/07, 21/08, 04/09) ;
 - Formation à la mise en ligne (09/09) ;
 - Dernière mise au point des pages (17/11).

Parallèlement à la construction du nouveau site, la mise à jour du site en ligne a suivi son cours habituel :

- Collecte des informations sur l'actualité en santé mentale via Internet, les publications du secteur, la documentation sur place, les informations envoyées spontanément par le secteur, les études et ressources de l'équipe ;
- Gestion des demandes de diffusion d'informations provenant du secteur ;
- Traitement, rédaction des textes et recherche des liens pertinents et d'images ;
- Mise en page des textes via le logiciel de gestion du site ;
- Mise à jour régulière des informations (avec l'aide des responsables de projets pour leurs projets).

Evaluation

La clôture de la construction du nouveau site, prévue à l'origine pour l'été 2025, a été postposée car un temps supplémentaire de prise de recul et de réflexion a été nécessaire, d'une part pour trouver une structure représentant le plus clairement possible les missions de l'ASBL et, d'autre part, pour mettre au mieux en valeur les accompagnements, outils et ressources proposés par le CRéSaM. La mise en ligne du site, en début d'une nouvelle année, était une bonne stratégie. La clôture du travail préparatoire a donc été programmée pour décembre 2025.

Le site en ligne a, de son côté, été alimenté de manière régulière. Les institutions du secteur ont communiqué régulièrement et spontanément des demandes de diffusion de leurs actualités. Les

retours ont été positifs et la fréquentation en augmentation : 37.157 visites en 2024 contre 50.936 en 2025.

Perspectives 2026

Le site sera en ligne dès janvier 2026. Le travail de développement des rubriques et d'alimentation de celles-ci se poursuivra dans la continuité de 2025.

Site de la Semaine de la santé mentale

Réalisations

- Mise en ligne (construction des pages, recherche d'images, ...) du contenu de l'édition 2025, fourni par la coordinatrice de la Semaine de la santé mentale.

Evaluation

- Les contenus concernant l'édition 2025 de la Semaine ont été mis en ligne ;
- La fréquentation reste constante par rapport à l'année précédente : 6.951 visites en 2024 contre 6.957 en 2025.

Perspectives 2026

Le travail se fera dans la continuité de 2025.

Appui documentaire

Réalisations

Le CRéSaM poursuit la récolte régulière de toute information en santé mentale, pertinente et utile, sa mise à disposition ainsi que sa diffusion via ses canaux de communication (Courrier du CRéSaM, sites internet, réseaux sociaux). Il assure également un appui documentaire des demandes extérieures et de l'équipe, au moyen des ressources disponibles sur Internet, des informations envoyées spontanément par le secteur, des publications du secteur, des catalogues des bibliothèques et centres de documentation, des études et ressources de l'équipe, etc. Il se concrétise de la manière suivante :

- Accueil des demandes d'information/documentation, analyse et réponse/réorientation ;
- Gestion de la documentation qui arrive à l'ASBL et de la commande de livres ou de numéros de revues ;
- Recherche de nouvelles publications et diffusion à l'interne et dans le rendez-vous littéraire du vendredi, sur la page Facebook du CRéSaM ;
- Alimentation en publications scientifiques de la base de données Zotero et ouverture de l'accès à toute l'équipe ;
- Alimentation de la base de données de l'ASBL Psymages en nouveautés audiovisuelles.

Evaluation

Les informations récoltées ont été diffusées auprès de l'équipe et du public de l'ASBL. Les bases de données ont été alimentées.

Perspectives 2026

Le travail va se poursuivre dans la continuité.

Promotion du CRéSaM

Réalisations

Les travaux et productions du CRéSaM sont également diffusés via les différents canaux de communication. Il s'agit dès lors d'en donner une bonne visibilité et d'en soigner la présentation à travers une attention portée au graphisme et à travers la réalisation de capsules vidéo et de photos professionnelles. Pour ce faire, il s'agit de :

- Réaliser des reportages photos de nos événements. Les images sont ensuite retravaillées via le logiciel professionnel « PhotoShop » ;
- Réaliser un travail graphique à partir de différents logiciels : « Piktochart », « Canva » et « Photoshop » ;
- Réaliser des reportages vidéo à l'aide du Sony FX30, du Zihune Crane 2 et du DJI Mini Pro 3. La post-prod est gérée dans le logiciel Final Cut Pro ;
- Réaliser des animations à l'aide de Midjourney et d'AfterEffects ;
- Diffuser au secteur.

Quelques exemples de réalisations :

- Appel à participation et communiqué de presse pour la Semaine de la santé mentale ;
- Reportage photos de divers événements de la Semaine de la Santé Mentale et des journées d'étude organisées par le CRéSaM, notamment la journée consacrée au Reintegration Award et aux lieux de liens le 5 juin ;
- Mises en page diverses : l'invitation à la journée lieux de liens, la brochure « Trouver de l'aide » dans le cadre de la Semaine de la santé mentale, différents rapports.

Perspectives 2026

En 2026, différents sujets vidéo sont prévus autour des thématiques abordées par le CRéSaM, et notamment autour de la question du logement et des initiatives mises en place. Plusieurs contenus (animations, podcasts, vidéos) sont également en préparation afin d'illustrer la thématique portée par le dossier n°2 de l'Observatoire des Pratiques.

Nouvelle identité visuelle

Réalisations

Afin d'impulser une nouvelle dynamique, le CRéSaM a décidé de se doter d'une nouvelle identité graphique, plus moderne et plus en accord avec l'évolution de ses projets et actions :

- Le nouveau logo du CRéSaM a été diffusé au secteur (22/05) ;
- Deux nouveaux roll-ups ont été créés : celui du CRéSaM (15/05) et celui de la Semaine de la Santé Mentale (22/09).

Perspective 2026

Nous poursuivrons la collaboration avec la graphiste en lui transmettant tout le contenu nécessaire afin qu'elle puisse produire les différents supports visuels (beach flag, cartes de visite, plaque pour l'entrée, flyers, cachets, éléments graphiques) qui serviront pour les différentes mises en page et pour le site Internet.

OO8 : contribuer à des représentations plus nuancées de la santé mentale, des troubles, de l'offre en santé mentale

Cet objectif se concrétise via :

- L'organisation de la Semaine de la santé mentale ;
- L'organisation du Reintegration Award ;
- La sensibilisation des médias.

Organiser chaque année une semaine de la santé mentale

Coordination : Audrey Crucifix, Julie Delbascourt

Ce projet fait l'objet d'un rapport d'activités spécifique dans le cadre de la subvention facultative octroyée par la Région wallonne. Il bénéficie également de l'apport du CRSM en ressources humaines, et mobilise ainsi toute l'équipe à des degrés divers en fonction des étapes du projet.

Objectifs généraux

- Contribuer à faire reconnaître la santé mentale comme un déterminant de la santé ;
- Contribuer à l'amélioration de la santé mentale de la population wallonne ;
- Participer à la déstigmatisation de la maladie mentale.

Objectifs spécifiques

- Fédérer les acteurs autour d'évènements dédiés aux questions de santé mentale ;
- Diffuser de l'information aux professionnel·les et au « tout public » ;
- Assurer la visibilité de l'offre de soins en matière de santé mentale, en particulier les services de santé mentale ;
- Valoriser toute initiative prise en vue de prendre soin de la population.

Ressources

- Subvention facultative Région wallonne (40.000 €) ;
- Contribution du CRSM (un temps de responsable de projets, et la mobilisation de l'ensemble de l'équipe CRéSaM à certaines étapes spécifiques du projet (animation, co-construction de la campagne, communication) ;
- Moyens spécifiques alloués : recherches thématiques (articles, ouvrages) ; recherches visuelles pour la communication ; acquisition de compétences pour les activités en ligne.

Public visé

- Les professionnel·les actif·ves dans le secteur des soins de santé mentale ;
- Les professionnel·les actif·ves dans les secteurs connexes ;
- Les associations d'utilisateur·ères et de proches, les usager·ères des services de soins en santé mentale et leurs proches.

Différent·es acteur·rices de santé mentale ont été contacté·es dès le début des préparatifs de l'édition 2025, lors du lancement de l'appel à participation. Plus précisément, en regard de la thématique de l'édition 2025 « Santé mentale d'ici & d'ailleurs » :

Professionnel·les :

- Les services spécialisés dans l'accompagnement psychosocial des personnes avec un parcours migratoire ;
- Les services d'interprétariat social actifs en Wallonie ;
- Les services spécialisés dans l'accompagnement sociojuridique des personnes étrangères ou d'origine étrangère ;
- Les Centres Régionaux d'Intégration (CRI) ;
- Les dispositifs de concertation entre professionnel·les : Concertation wallonne « Exil & Santé mentale » ; Concertation wallonne des acteurs en charge des (ex-)MENA ; Observatoire wallon de l'Intégration ASBL ; Plateforme « Mineurs en exil ».

Usager·ères, proches et grand public :

- Par l'intermédiaire des activités locales organisées par les associations de famille (Similes Wallonie) et les services d'aide et de soins, les usager·ères de services de soins en santé mentale et leurs proches ont pu participer aux événements locaux ;
- Par l'intermédiaire des activités locales organisées par les services d'aide et de soins, le grand public a pu être sensibilisé, notamment via des stands d'information dans l'espace public ;
- Par l'intermédiaire des pouvoirs locaux, les citoyen·nes ont été rencontré·es tout au long de cette semaine ;
- Par l'intermédiaire des acteurs culturels en Wallonie, le grand public a été rencontré à de nombreuses reprises.

Réalisations

- Du 6/10 au 12/10 : plus de 150 activités locales organisées par les associations et institutions qui agissent directement ou indirectement en faveur de la santé mentale en Wallonie ;
- Le 7/10 : une journée d'étude « Santé mentale d'ici & d'ailleurs » organisée par le CRéSaM à Fosses-la-Ville (au Centre culturel de l'Entité fossoise) ;
- Réalisation et mise en ligne d'une brochure d'information regroupant les aides et services disponibles en santé mentale en Wallonie, augmentée en 2025 d'un focus sur les ressources et services d'aide wallons spécialisés dans l'accompagnement psychosocial des personnes avec un parcours migratoire.

Évaluation

- L'enthousiasme du secteur de la santé mentale et des secteurs connexes pour la Semaine de la santé mentale ne désemplit pas, en témoigne le nombre d'activités organisées par les services (plus de 150) et le nombre de participant·es qui y prennent part chaque année (plus de 1500) ;
- Les activités se déploient sur tout le territoire wallon, dans chacune des 5 provinces ;
- Une belle diversité de secteurs y prend part : santé et santé mentale, logement, culture, jeunesse, cohésion sociale/action sociale, et en 2025 spécifiquement, le secteur de l'intégration des personnes étrangères, de l'accueil et de l'hébergement des personnes en demande d'asile. Cette diversité témoigne à elle seule de l'impact d'une telle Semaine sur les représentations de la santé mentale : celle-ci est multifactorielle, chacun a son rôle à jouer pour en prendre soin, et la santé mentale concerne tous les âges !
- La thématique retenue pour l'édition 2025 « Santé mentale d'ici & d'ailleurs » a permis de mettre au travail le secteur psychomédicosocial et les citoyen·nes autour d'une

thématique criante d'actualité. Une telle Semaine fut l'occasion de mettre en lumière les services d'aide existants en Wallonie, d'initier des espaces de rencontre, d'information et de réflexion sur la santé mentale des personnes en contexte migratoire, de contribuer à déconstruire quelques clichés en la matière, de réfléchir aux façons de se laisser accueillir par l'autre en contexte d'interculturalité, et aux façons dont les dispositifs peuvent s'adapter pour répondre davantage aux besoins psychosociaux des personnes concernées ;

- Cette édition 2025 a permis de mettre en lumière les acteur·rices des services spécialisés dans l'aide psychosociale aux personnes migrantes, actifs depuis de longues années en Wallonie ;
- Cette édition 2025 fut également l'occasion de donner un coup de projecteur sur la diversité des ressources mobilisables par tout un chacun lorsqu'il rencontre une difficulté, comme le suggérait le sous-titre : « Voyage au cœur de nos ressources ».

Perspectives 2026

- L'édition 2026 aura lieu du 5 au 11 octobre ;
- Comme chaque année, un [appel à participation](#) sera diffusé mi-février afin d'inviter les services et associations du secteur à proposer une activité locale en lien avec la santé mentale et ses multiples déterminants ;
- La thématique retenue pour l'édition 2026 est « Santé mentale & Logement. Un lieu pour vivre, des espaces pour se (re)construire ». Une fois encore, cette édition s'annonce riche à de nombreux égards !
- Sortie des actes de la journée d'étude 2025.

En savoir plus

Organiser le Reintegration Award

Coordination : Audrey Crucifix

Contexte

Le Reintegration Award soutient depuis 2000 des projets qui permettent aux personnes vivant avec un trouble de santé mentale de vivre leur vie dans la communauté et d'y trouver leur place. Les prix sont organisés par le CRéSaM depuis 2008 et ce, pour la Wallonie et la partie francophone de Bruxelles. Ils bénéficient du soutien financier d'Éli Lilly.

L'édition 2025 du Reintegration Award a été intégrée dans une journée consacrée plus largement aux lieux de liens dans le cadre du programme Interreg VI - Psicocap+ qui vise à promouvoir le passage des soins en institution aux soins familiaux et communautaires.

Objectifs

- Encourager et valoriser les initiatives qui participent à la déstigmatisation et à l'inclusion des personnes qui vivent avec un trouble psychique dans la société ;
- Visibiliser les lieux de liens existant en Belgique et dans le nord de la France (territoires concernés par le projet Interreg VI France – Wallonie - Flandre) et favoriser les échanges interrégionaux.

Public visé

Usager·ères, professionnel·les, proches, tout public.

Ressources

- Temps de RP CRéSaM pour la coordination, avec l'aide de la direction, des autres responsables de projets et du secrétariat pour l'organisation de l'événement ;
- Partenaires français et belges du projet Interreg Psicocap+ pour la diffusion des informations ;
- Sponsoring d'Eli Lilly ;
- Sponsoring de La Loterie Nationale ;
- Subsidés du programme Interreg Psicocap+ ;
- Membres du jury provenant d'associations d'usagers et de proches, d'hôpitaux psychiatriques et d'autres services d'aide et de soins belges et français ;
- Intervention de Sophie Thunus sur la thématique « Les lieux de liens : une expérimentation au service de la désinstitutionnalisation », professeure à la Faculté de santé publique, IRSS, UCLouvain ;
- Appel à différent·es intervenant·es belges et français·es pour l'organisation de la table ronde : Similes, UilenSpiegel, GEM Sollicitude, Fusion Liège, Psytoyens, Together et Club Norwest ;
- Partenariat avec le Service de Santé Mentale de Jolimont, le SMES et l'UCLouvain pour l'organisation des ateliers ;
- Appel à différents partenaires pour la mise à disposition de la salle, du catering et des remerciements pour les intervenant·es.

Réalisations

- Réunions en interne avec plusieurs responsables de projets pour l'organisation de l'événement ;
- Diffusion des informations : envoi du « Save the Date » au secteur belge (6/01) et français (28/01), de l'appel à projets (06/02), d'un rappel de l'appel à projets (10/03), de l'invitation à la journée consacrée aux lieux de liens (27/03), communications diverses via les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn et Insagram) ;
- Choix du traiteur (16/01) ;
- Communication avec différents partenaires :
 - Appel téléphonique avec un représentant du Réseau en transition (09/01) ;
 - Visioconférence avec les partenaires français de l'EPSM Marne inscrits dans le programme Psicocap+ pour la diffusion des informations (10/01 et 25/02) ;
 - Contact téléphonique avec Psycom pour la diffusion des informations (13/01) ;
 - Rencontre avec différents lieux de liens : Gem Sollicitude (16/01), La Tchafouille (24/01), La Charabiote (06/02), réunion inter-lieux de liens bruxellois à l'Espace Jean Vermeylen (07/03) ;
 - Préparation de la conférence avec Sophie Thunus (UCLouvain) (19/05) ;
 - Préparation de la table ronde avec les intervenant·es (15/05) ;
 - Préparation des ateliers avec les différents partenaires : CRéSaM (29/04), SMES (14/05), UCLouvain (20/05), Service de Santé Mentale de Jolimont (18/03) ;
- Organisation du jury : envoi des dossiers à Lilly pour l'impression et la diffusion aux membres du jury (03/04), organisation de la réunion de délibération (19/05) ;

- Préparation des documents relatifs aux échanges inter-lieux de liens : réunion en interne, préparation de l'appel à participation, envoi et diffusion de l'appel + rappels (13/06, 12/08, 01/09, 20/10) ;
- Réunions en interne avec plusieurs responsables de projets pour l'organisation de l'événement ;
- Organisation de l'événement : conférence, table ronde, stands de présentation des projets, cérémonie de remise des prix, drink de clôture (05/06) ;
- Suivi de la cérémonie : envoi des remerciements et des évaluations (13/06), diffusion de la vidéo Aftermovie (27/06).

Évaluation

- Nous avons reçu 45 projets (13 en 2023) dont 19 projets français ;
- 309 personnes se sont inscrites (+ 15 sur liste d'attente) dont des professionnel·les, des proches mais également de nombreux·ses usager·ères ;
- Les retours des participant·es sont globalement très positifs. Ils·elles ont notamment souligné la richesse des échanges créés avec les autres participant·es lors des différentes activités proposées (stands, ateliers, etc.). La qualité de l'organisation et l'atmosphère conviviale de la journée ont également été saluées à plusieurs reprises.

Voici quelques mots reçus dans les évaluations :

- o « *Super organisation et, comme d'habitude lorsque le CRéSaM est à l'organisation, SUPER ATMOSPHERE. L'organisation est fluide (on oublie presque tout le travail qui a été fait en amont) et donne un sentiment de spontanéité. Le ton est juste, les personnes sont au centre. Il en sort une énergie constructive, pour aller un pas plus loin et créer ou renforcer les liens.* » ;
 - o « *Je voulais te féliciter ainsi que toute l'équipe pour la journée, sa qualité, tant sur l'organisation que sur le partage d'expérience ! J'ai discuté avec quelques personnes de Bruxelles qui m'ont plusieurs fois dit : ils font ça vraiment bien au CRéSaM !* » ;
 - o « *Je vous remercie. Nous avons passé une très belle journée remplie de beaux échanges !* » ;
 - o « *Un grand merci à vous pour l'opportunité et la visibilité. Nos lieux souffrent de manque de reconnaissance et avec des événements pareils, on se souvient du sens que ça a.* » ;
 - o « *Je souhaiterais vous remercier pour cette journée, les résidents ont apprécié les moments de partage.* »
 - o « *Encore merci pour l'organisation de cette super journée d'hier. C'était très inspirant, j'ai pu nouer des premiers contacts très motivants et me rendre compte que le projet de Lieu que nous nourrissons en parallèle du festival s'accorde bien plus avec les modèles de Lieu de lien belges présentés hier qu'avec les dispositifs déjà existants en France* ».
- Nous avons reçu 3 propositions de participation aux échanges inter-lieux de liens suite à notre appel à participation. Sont concernés : 6 lieux de liens provenant à la fois de France et de Belgique. Les échanges seront organisés entre septembre 2025 et juin 2026.

Perspectives 2026

La prochaine édition du Reintegration Award se tiendra au printemps 2027 sur la thématique de la santé mentale en lien avec l'environnement et la nature.

En savoir plus

Sensibiliser les médias

Coordination : Audrey Crucifix

Objectif général

Sensibiliser les journalistes à communiquer davantage sur la santé mentale et ce, de manière nuancée et non stigmatisante.

Objectif opérationnel

Répondre rapidement aux demandes des journalistes et les solliciter pour leur transmettre des informations susceptibles d'intéresser le public.

Public visé

Tout type de média, presse écrite et audiovisuelle, nationale et locale, média d'investigation, média d'information, presse féminine, etc.

Ressources

- Responsable de projets

Réalisations

- Un dossier de presse a été diffusé en août pour annoncer la Semaine de la Santé Mentale. En septembre, le dossier de presse a été envoyé aux rédactions régionales et locales ;
- La campagne « Semaine de la santé mentale » a fait l'objet de plusieurs retombées presse :
 - Dans la presse audiovisuelle :
 - Vivacité : interview de Anne Pilette (Article 27) (30/09) ;
 - Notélé, journal télévisé : interview d'Audrey Crucifix (CRéSaM) (03/10) ;
 - Antenne Centre, journal télévisé : interview de Vanessa Gaudissart (Centre Psyplurielles) (04/10) ;
 - Nostalgie, Chérie FM, NRJ : interview d'Audrey Crucifix (CRéSaM) (06/10) ;
 - RCF Radio : interview de Claire Bivort et de Julie Delbascourt (CRéSaM) (06/10) ;
 - Tendances Premières : Les Tribus – Faire des liens entre numérique et santé mentale. Billet d'Andrew Marlow (06/10) ;
 - Equinoxe FM : interview de Christel Djian, Emmanuel Watrice et Corinne Catale (REALiSM) sur la santé mentale des jeunes (07/10) ;
 - Vedia : interview de jeunes en rue, publication sur Facebook (10/10).
 - Dans la presse écrite :
 - SudInfo : « Santé mentale : inscrivez-vous pour prendre soin de vous » (11/09) ;
 - Le Petit Tram « La Semaine de la Santé Mentale 2025 » (septembre) ;
 - Sud Info : « La province de Luxembourg mobilisée pour la Semaine de la Santé Mentale » (02/10) ;
 - L'Avenir : « Province de Namur : 49 activités organisées du 6 au 12 octobre à l'occasion de la semaine de la santé mentale » (06/10) ;

- L'Avenir : « La Clairière à Bertrix se mobilise pour la Semaine de la santé mentale » (06/10) ;
- L'Avenir : « Un film sur la santé mentale, puis un chèque au Répit, ce jeudi 9 octobre, à Nismes » (06/10) ;
- L'Avenir : « Santé mentale et bien-être : « Le niveau d'anxiété a vraiment fait un boom chez les jeunes, le taux de dépression a explosé » (10/10).
- Tout au long de l'année, le CRéSaM est régulièrement sollicité par des médias, que ce soit pour des demandes d'interviews ou pour identifier des professionnel·les, usager·ères ou proches susceptibles de témoigner. Chaque sollicitation est d'abord analysée par la chargée de communication, puis examinée collectivement en réunion d'équipe. L'intervention est ensuite assurée par le ou la collègue dont les compétences correspondent le mieux au sujet traité. Lorsque cela est pertinent, la demande peut être redirigée vers d'autres expert·es ou vers des personnes concernées, en fonction des thématiques abordées.

Évaluation

- Toutes les demandes des journalistes ont été honorées ou renvoyées vers des personnes-ressources, tel que prévu dans nos indicateurs ;
- D'année en année, le CRéSaM devient une référence pour les journalistes qui nous sollicitent pour des interviews ou demandes d'informations.

Perspectives 2026

Le travail de sensibilisation des médias se poursuivra dans la continuité.

OO9 : contribuer à la visibilité et la compréhension de l'offre vis-à-vis des professionnel·les de la santé mentale et de la première ligne

L'offre en santé mentale est complexe et très diversifiée. La rendre davantage visible et compréhensible permet d'en améliorer l'accessibilité.

Cet objectif se concrétise à travers 3 actions :

- La représentation de l'organisation de l'offre en santé mentale en Wallonie ;
- Le recensement des lieux de liens ;
- La réalisation de brochures sur les aides et services disponibles.

Ces actions sont étroitement liées aux projets développés ci-dessus (OO8).

Ressources

- Responsables de projets

Réalisations

Représentation de l'offre

Suite à sa contribution à l'étude du KCE relative à l'offre en santé mentale pour adultes, le CRéSaM a réalisé, sur base de la pyramide de l'OMS, une représentation pyramidale de l'offre de santé mentale en Wallonie.

En 2025, le travail a été conséquent sur le nouveau site internet. Nous avons le souhait de faire évoluer le visuel de la représentation de l'offre afin de l'adapter à l'évolution du paysage de l'offre mais aussi pour lui permettre de s'intégrer techniquement au nouveau site. Cela n'a pas été possible au vu des moyens qu'il aurait été nécessaire pour rendre compte visuellement de la complexité de l'offre.

La page du site internet du CRéSaM relative à l'offre de santé mentale en Wallonie a été élaborée. Nous avons pris le parti d'y présenter sommairement la pyramide, sans plus reprendre le descriptif des différentes catégories de services qui y figurent, et de rassembler sur la page les différentes ressources externes et les répertoires existants par ailleurs (issus essentiellement des plates-formes de concertation en santé mentale, des réseaux 107, des réseaux enfants et adolescents).

Le CRéSaM a par ailleurs répondu favorablement à l'invitation de l'AVIQ afin de contribuer à l'évolution du site trouverdusoutien.be.

Recensement des lieux de liens

Sur base des deux journées concernant les lieux de liens organisées dans le cadre du Reintegration Award en 2023 et 2025, et en collaboration avec Psicocap+, la réalisation d'un répertoire des lieux de liens wallons a été entamée. Un accord a été passé avec la LBSM pour effectuer un guide wallon qui soit similaire à celui réalisé sur Bruxelles : même format et mise en page, même type de contenu, etc.

À cet objectif s'ajoute celui d'élaborer une meilleure vue d'ensemble et une meilleure connaissance des spécificités et des besoins des lieux de liens wallons. Cela, afin notamment de réfléchir au rôle éventuel que pourrait jouer le CRéSaM pour continuer à les soutenir.

Un premier mail a été envoyé fin 2025 à tous les lieux de liens listés.

Brochure sur les aides et services disponibles en Wallonie

Réalisée et diffusée à un large public à l'occasion de la Semaine de la santé mentale, une brochure d'information regroupe les aides et services disponibles en Wallonie en matière de santé mentale.

Cette brochure s'adresse prioritairement aux professionnel·les de l'aide et des soins confronté·es à des personnes qui rencontrent des problématiques de santé mentale, mais peut également constituer une ressource pour le·la citoyen·ne qui est en recherche d'informations.

La brochure est organisée en deux parties, qui se veulent complémentaires. La partie 1 de la brochure reprend les services d'aide en santé mentale « généralistes ». Cette partie est mise à jour chaque année en fonction des évolutions possibles de l'offre de santé mentale. La partie 2 de la brochure est consacrée à des services d'aide plus spécifiques, en lien avec la thématique de l'édition de la Semaine de la santé mentale en cours. Cette deuxième partie se renouvelle donc chaque année. En 2025, la thématique « Santé mentale d'ici et d'ailleurs » a permis de consacrer cette deuxième partie de brochure à la mise en lumière des ressources et services d'aide wallons spécialisés dans l'accompagnement psychosocial des personnes avec un parcours migratoire.

Éditée par le CRéSaM depuis 2023, cette brochure synthétique constitue une ressource précieuse pour les acteur·rices de terrain en matière d'information sur l'aide en santé mentale disponible en Wallonie. Celle-ci a pour vocation d'être mise à jour chaque année afin de tenir compte de l'évolution des politiques de santé mentale en Belgique, avec une attention

particulière aux évolutions qui portent sur les politiques d'accessibilité aux soins de santé mentale.

Évaluation

Le CRéSaM communique sur l'offre à chaque occasion où c'est pertinent (et notamment dans le cadre des formations des professionnel·les non spécialisé·es en santé mentale) :

- L'offre est effectivement présentée à chaque formation délivrée ;
- La brochure réalisée dans le cadre de la Semaine de la santé mentale est diffusée via les différents canaux de communication du CRéSaM ;
- L'offre est également présentée lorsque des demandes ponctuelles sont adressées au CRéSaM.

Perspectives 2026

Les différents axes se poursuivront dans la continuité en 2026.

[En savoir plus](#)



Projets menés dans le cadre du "§2"



Les statuts de l'ASBL CRéSaM prévoient, outre le paragraphe 1 de l'article 3 relatif à la reconnaissance en tant que Centre de référence en santé mentale, un paragraphe 2 qui définit la possibilité de développer des projets soutenus par d'autres financeurs, privés et publics.

Les projets développés dans ce cadre sont présentés ci-dessous. Chaque projet fait par ailleurs l'objet d'un rapport d'activités spécifique destiné au financeur.

Ces projets alimentent les missions de l'ASBL. Ils s'articulent avec les projets du Centre de référence en santé mentale et les nourrissent (et inversement). Les ressources et compétences acquises par le biais de ces projets sont mobilisées de façon transversale au sein de l'équipe. Ces projets contribuent également à la visibilité du CRéSaM.

Liste des projets §2 :

- Les Usages et usages problématiques des Technologies de l'Information et de la communication (UpTIC) ;
- Exil et santé mentale :
 - Concertation wallonne « Exil et Santé mentale » ;
 - FAMI 93 « Exil, Santé Mentale & Interculturalité » ;
 - FAMI 106 - Horizons Solidaires : « Renforcement des compétences pour l'accompagnement des personnes étrangères dans les CPAS wallons et bruxellois francophones et le secteur associatif » ;
- Formations/sensibilisations à la santé mentale à destination des professionnels non spécialisés en santé mentale (écoles et emploi) - Cofinancement Union européenne ;
- Santé mentale et bien-être des élèves de l'enseignement primaire en Wallonie et à Bruxelles, Assuralia ;
- D'un modèle de soins psychiatriques résidentiels vers une approche collective dans le milieu de vie : une transition facilitée, Psicocap +.

UpTIC

Coordination

Maxime Résibois – 0.5 ETP

Source de financement

Subvention facultative Wallonie - 48.000 €

Objectifs

- Informer et former sur les usages problématiques d'Internet et des jeux vidéo ;
- Assurer une mission d'observatoire concernant les usages problématiques d'Internet et des jeux vidéo (observatoire « Vies Numériques ») ;
- Soutenir une dynamique de réseau entre professionnel·les intéressé·es par ces questions.

Public visé

Acteur·trices du secteur de la santé mentale et des secteurs connexes.

Durée du projet

Sur base d'une recherche effectuée en 2008, le projet a donné lieu à un cycle de formations annuellement reconduit depuis 2009 (régulièrement revu et modifié profondément en 2018) ainsi qu'à la constitution d'un groupe de travail puis d'un groupe Facebook, et, depuis 2015, à la création d'un observatoire qui réalise régulièrement des publications en lien avec les usages des TIC et la prise en charge des situations problématiques.

Perspectives 2026

Toujours en collaboration avec l'ASBL Nadja (0.25 ETP) :

- Poursuite du cycle de 6 journées de formation avec mise à jour des connaissances ;
- Poursuite des formations sur mesure ;
- Poursuite de la concertation avec 8 rencontres du groupe de travail prévues et animation de la page Facebook ;
- Rédaction d'au moins une publication pour l'Observatoire « Vies Numériques ».

[En savoir plus](#)

Concertation wallonne « Exil et Santé mentale »

Coordination

Claire Bivort – 0,8 ETP

Source de financement

Subvention facultative Wallonie (action sociale) - 60 000€

Objectifs

- Finalité : renforcer la cohérence des actions en santé mentale à destination des personnes étrangères et d'origine étrangère exposées à des événements traumatiques au pays ou durant leur parcours d'exil sur le territoire wallon. Composée de 7 équipes multidisciplinaires spécialisées dans l'accompagnement thérapeutique et psychosocial de ce public, cette concertation privilégie un modèle d'intervention au plus proche du milieu de vie des bénéficiaires ;
- Deux objectifs opérationnels :
 - Soutenir les équipes wallonnes spécialisées dans l'accompagnement psychosocial des personnes étrangères et d'origine étrangère ;
 - Développer une vision d'ensemble de la santé mentale et des dispositifs de prise en charge des exilé·es au moyen d'un Observatoire.

Public visé

- Les équipes wallonnes ambulatoires spécialisées dans l'accompagnement psychologique, psychiatrique et psychosocial des personnes étrangères et d'origine étrangère exposées à des événements traumatiques, dans leur pays d'origine ou durant leur exil ;
- Les professionnel·les de la santé mentale ;
- Les intervenant·es de 1^{re} ligne ;
- Les interprètes du Setis wallon.

C'est-à-dire : tout service et tout·e professionnel·le en contact avec des personnes étrangères et d'origine étrangère intégrées dans la population wallonne, potentiellement confronté·es à des difficultés de santé mentale au sein de leur public.

Durée du projet

- Subvention facultative annuelle (2025) ;
- Demande de subside introduite pour 2026.

Perspectives 2026

- Subvention facultative sous convention pluriannuelle. Une demande de subvention pour l'année 2026 a été introduite en octobre 2025 auprès du Ministre wallon de la santé.

[En savoir plus](#)

Exil - FAMI 93 : “Exil, Santé Mentale & Interculturalité”

Coordination

Responsables de projet : Julie Potvin et Morgane Vincart (2 x 0,5 ETP)

Ressources

- Superviseur·euses de Fedasil ;
- Ressources internes : appui de la direction ;
- Le réseau à travers la Concertation wallonne « Exil et Santé mentale » ;
- Octopix pour la réalisation de l'e-learning.

Financement

FAMI 93 – 106.192,71 €

Objectif général

Soutenir et outiller les professionnel·es des centres d'accueil via une offre de formations et de soutiens individualisés en lien avec les thématiques de l'exil, de l'interculturalité et de la santé mentale visant à renforcer la capacité du réseau en ce qui concerne l'accueil des personnes ayant des problèmes psychologiques.

Objectifs opérationnels

Le projet comprend 3 axes de travail :

- Un module de formation de base reprenant les thèmes de la santé mentale, du trauma et de l'interculturalité (1 journée) ;
- Un soutien individualisé (1 demi-journée) ;
- Un support pédagogique (e-learning) reprenant des situations anonymisées le plus régulièrement rencontrées par les participant·es agrémentées de clés de compréhension et de pistes d'actions.

Public visé

Les travailleurs et travailleuses des centres d'accueil Fedasil et partenaires (Croix-Rouge, Caritas, etc.).

Durée du projet

Janvier 2023 à décembre 2025.

[En savoir plus](#)

Horizons Solidaires : « Renforcement des compétences pour l'accompagnement des personnes étrangères dans les CPAS wallons et bruxellois francophones et le secteur associatif »

Coordination

Elif Varis, responsable de projets

Source de financement

Fonds Asile Migration et Intégration – FAMI 106, via la fédération des CPAS - 18.500 €.

Objectifs généraux

Sensibilisation des travailleur·euses sociaux·ales à l'accompagnement des personnes souffrant de problèmes psychosociaux liés à la migration, résultant de leur vie en exil, de leur migration ou de leur parcours d'intégration.

Dans le contexte actuel, les travailleur·euses sociaux·ales font face à une hausse des demandes d'aide en santé mentale, provenant de populations aux besoins variés, allant de la détresse psychologique à des troubles mentaux graves. Cette formation vise à renforcer leurs compétences pour mieux orienter les usager·ères.

Elle encourage également le développement professionnel en favorisant le réseautage et le partage de bonnes pratiques entre les intervenant·es, afin d'améliorer les interventions et enrichir les connaissances.

L'accompagnement social des personnes exilées peut s'avérer éprouvant pour diverses raisons. Il est important de maintenir un cadre de travail dans lequel le·la travailleur·euse peut trouver du sens et un sentiment de compétence. Différents outils existent pour maintenir un cadre de travail satisfaisant.

Objectifs opérationnels

- Mieux appréhender la notion de traumatisme ;
- Reconnaître les signes de souffrance ;
- Outiller quant aux possibilités d'actions en tenant compte de son cadre de travail (accueil, orientation, etc.) ;
- Favoriser la collaboration et les échanges entre les acteur·rices de terrain ;
- Identifier les comportements et attitudes des usager·ères souffrant de dépression ou de deuil pathologique ;
- Adapter l'accompagnement ;
- Aider le travailleur·euse à identifier les ressources de l'usager·ère ;
- Sensibiliser à la valorisation des ressources des bénéficiaires pour favoriser leur autonomie ;
- Mieux cerner la notion de résilience ;
- Identifier les facteurs de protection et de fragilisation chez les personnes migrantes ;

- Nommer les facteurs éprouvant ou satisfaisant de l'accompagnement social ;
- Equiper les travailleur-euses pour maintenir ou retrouver le sens de leur travail ;
- Repérer les signes de souffrance chez soi.

Public visé

Formation accessible aux travailleur-euses sociaux-ales des CPAS et communes wallon-nes, bruxellois-es, au Forem, à Actiris et au secteur associatif collaborant avec les CPAS.

Durée du projet

D'avril 2024 à mars 2025.

[En savoir plus](#)

Formations/sensibilisations à la santé mentale à destination des professionnel·les non spécialisé·es en santé mentale (écoles et emploi)

Coordination

Marie Lambert

Ressources

- Région Wallonne : subvention facultative de 10.000 € du 01/12/2025 au 31/12/2025 sur le volet « École et Santé Mentale » ;
- Fédération Wallonie-Bruxelles : subvention facultative de 5000 € sur le volet « École et Santé Mentale » du 01/01/2025 au 31/12/2025 ;
- Institut Interréseaux de Formation Professionnelle Continue (IFPC) : 5094 € du 01/01/2025 au 31/12/2025 ;
- Cofinancement Union européenne : 68.501,73 € du 01/01/2025 au 31/12/2025 ;
- Part CRSM : 0,3 ETP responsable de projet.

Pour l'ensemble du projet, ce sont 2 responsables de projet formatrices pour un total de 1 ETP et une créatrice de contenu multimédias à 0,5 ETP.

Objectif général

À travers ce projet, le CRéSaM entend sensibiliser aux questions de santé mentale les professionnel·les des premières lignes non spécialisées des secteurs de l'école et de l'insertion socio-professionnelle, ainsi que former et outiller ces dernier·ères en vue de leur permettre de développer, dans leur cadre de travail et dans le contexte de leurs missions spécifiques, des réponses adaptées aux problématiques de santé mentale rencontrées au sein de leurs publics respectifs.

Objectifs spécifiques

- Identifier les besoins, les priorités et les contraintes des professionnel·les du monde scolaire et de l'insertion socio-professionnelle en matière de prise en compte de la santé mentale de leurs publics dans leurs pratiques professionnelles respectives (phase exploratoire) ;
- Élaborer les contenus et les supports pédagogiques des séances de sensibilisation et de formation « Emploi et Santé Mentale » et « École et Santé Mentale » de manière à répondre aux besoins et aux priorités mises en évidence tout en s'adaptant aux contraintes identifiées pour chaque secteur visé ;
- Dispenser et animer des séances de sensibilisation et de formation auprès des publics cibles, soit sur inscription individuelle au siège du CRéSaM, soit sur site à la demande des équipes ;
- Créer des outils sur la thématique à destination de ces publics et les rendre accessibles en ligne.

Public cible

- Pour le volet « École et Santé Mentale », les professionnel·les de l'École (membres des équipes éducatives : enseignant·es, éducateurs·rices, surveillant·es, directeurs·rices, conseiller·ères pédagogiques, etc.) et des secteurs connexes qui travaillent au sein des écoles ou en étroite collaboration avec elles pour concourir au bien-être et à la santé des élèves (agent·es des CPMS, des SPSE et des pôles territoriaux) ;
- Pour le volet « Emploi et Santé Mentale », les professionnel·les de l'insertion socio-professionnelle (au sein des CPAS, des CISP, des SIS, etc.).

Durée du projet

Juillet 2023 – décembre 2025

Perspectives 2026

L'opération fait partie de la programmation 21-27 ; un dossier de reconduction a été introduit en fin 2025 ; notre opération « Formations / sensibilisations à la santé mentale à destination des professionnels non spécialisés en santé mentale » a été retenue pour la reconduction FSE+ 2026-2027, sous réserve de l'adoption de l'actualisation du Programme FSE+ 2021-2027 Wallonie-Bruxelles par la Commission européenne.

Les formations et réalisation d'outils se poursuivront dans la continuité.

[En savoir plus](#)

Santé mentale et bien-être des élèves de l'enseignement primaire en Wallonie et à Bruxelles

Coordination

Anne Claessens

Financement

Assuralia - 56.000 €

Durée du projet :

02/01/24 – 31/12/25

Public visé

Tout adulte ayant une activité professionnelle au sein d'un établissement scolaire : CPMS, Accueil temps libre (ATL) et autres accueillant-es ou personnel d'administration, directions, enseignant-es, AMO, Centres de planning familial, etc.

Objectif général

Sensibiliser, informer et former les professionnel·les des écoles fondamentales aux enjeux de santé mentale des élèves de 6 à 12 ans.

Objectifs opérationnels

- Fournir au public-cible des repères théoriques et méthodologiques pour soutenir la réflexion quant aux impact, ressources et limites de ces professionnel·les en matière de santé mentale et bien-être des enfants dans le cadre scolaire ;
- Les outiller pour déceler des signes de souffrance ou de mal-être des élèves, agir en conséquence au sein de l'école et s'appuyer sur des services extérieurs spécifiques lorsque c'est nécessaire.

Perspectives

Le projet est reconduit pour l'année 2026, et se poursuivra dans la continuité du travail réalisé jusqu'ici.

[En savoir plus](#)

Psicocap + « D'un modèle de soins psychiatriques résidentiels vers une approche collective dans le milieu de vie : une transition facilitée »

Coordination

Alexis Vanderlinden

Source de financement

Le projet est financé pour une période de 4 ans (2024 – 2028) comme suit :

- FEDER : 135 000 €
- Contribution publique (Wallonie) : 67 500 €
- CRéSaM : 22 500 €

Objectif général

Le projet « Psicocap+ » fait partie du programme Interreg VI. Il s'inscrit dans l'objectif de promouvoir le passage des soins en institution aux soins familiaux et communautaires, dans le domaine du handicap psychique et de la maladie psychiatrique. Le projet implique 11 opérateurs partenaires et 14 opérateurs associés : 13 belges, 10 français, 1 transfrontalier et 1 international sur un territoire qui associe l'ouest de la Région Grand Est et les Hauts-de-France du côté français ; la province de Namur, quelques arrondissements des provinces du Hainaut, du Luxembourg, de Flandre orientale et de Flandre occidentale en Belgique.

En collaboration avec l'EPSM de la Marne, le CRéSaM est responsable du module « Action pilote et dispositifs novateurs » du projet. L'objectif de ce module est de repérer, tester et disséminer les initiatives favorisant le rétablissement des personnes vivant avec des maladies et troubles psychiques, et contribuant à la désinstitutionalisation.

Objectifs opérationnels

Le module « Action pilote et dispositifs novateurs » du projet Psicocap+ se scinde en 4 axes de travail, chacun associé à des objectifs propres.

Axe 1 - Test d'initiatives innovantes favorisant le rapprochement entre les soins et milieux de vie :

- Constitution d'un groupe de travail composé d'usager-ères, de familles et de professionnel·les issus d'établissements hospitaliers (EPSM Marne, CNP Saint-Martin, CSM Saint-Bernard, Centre Hospitalier Belair) en santé mentale ;
- Identification d'initiatives innovantes en matière de continuité des soins avec le but sous-jacent d'en sélectionner au moins une et de la tester dans les différents établissements hospitaliers partenaires ;
- Evaluation de l'apport de la/les initiative(s) testée(s) dans les différents établissements.

Axe 2 - Répertoire des nouveaux métiers qui favorisent le rétablissement et permettre leur découverte grâce à un processus d'immersion :

- Identification des nouveaux métiers impliqués dans le milieu de vie des personnes fragilisées psychiquement (infirmier·ères de pratique avancée, médiateur·rices en santé mentale, case managers, capteurs logement...);
- Développement d'un recueil présentant les nouveaux métiers (cadre légal, missions et objectifs...);
- Développement de capsules vidéo brèves présentant les nouveaux métiers ;
- Organisation de stages par immersion pour les professionnel·les et les bénévoles ayant pris des responsabilités dans l'accompagnement et le rétablissement.

Axe 3 - Visites de terrain et partage d'expériences sur le thème de l'emploi et du logement :

- Création de 2 groupes franco-belges de « scrutateur·euses d'expériences » (l'un pour l'emploi et l'autre pour le logement) constitués de professionnel·les, usager·ères et familles ;
- Organisation de rencontres thématiques pour partager les expériences qui contribuent à développer l'emploi et le logement inclusifs.

Axe 4 - Organisation de deux évènements relatifs aux lieux de liens sociaux :

- Organisation de deux évènements d'échange rassemblant usager·ères, professionnel·les et grand public au sujet de ces lieux (Groupes d'entraide mutuelle GEM, clubs et jardins thérapeutiques, agriculture sociale...);
- Création et diffusion d'un recueil répertoriant les lieux de liens et les lieux d'agriculture sociale dans les régions prenant part au projet.

Public visé

L'ensemble des actions entreprises dans le cadre du module « Action pilote et dispositifs novateurs » vont intégrer des professionnel·les, des usager·ères et des proches dans une dynamique visant à soutenir les initiatives favorisant le passage des soins en institution aux soins familiaux et communautaires pour les personnes présentant une problématique de santé mentale.

Durée du projet

Le projet a une durée de 4 ans. Il a débuté le 1er avril 2024 et se clôturera le 31 mars 2028.

[En savoir plus](#)

Lexique des sigles et abréviations

AG	Assemblée Générale
AIGS	Association interrégionale de guidance et de santé
AICS	Auteur d'infraction à caractère sexuel
AMO	Aide en Milieu Ouvert
ASBL	Association sans But Lucratif
ATL	Accueil Temps libre
AVIQ	Agence pour une Vie de Qualité
BELHEALTH	Belgian Health and Well-being Cohort
CARDA	Centre d'Accompagnement Rapproché pour personnes en Demande d'Asile
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CH	Centre hospitalier
CISP	Centre d'Insertion Socioprofessionnelle
CNP	Centre Neuro-Psychiatrique
COVID	COronaVirus Disease of 2019
CPAS	Centre Public d'Action Sociale
CPMS	Centre Psycho-Médico-Social
CRA	Centre de réadaptation ambulatoire
CRI	Centre régional d'intégration
CRSM	Centre de référence en santé mentale
CSM	Campus santé mentale
CSS	Conseil Supérieur de la Santé
DA	Direction administrative
EPSM	Etablissement Public de Santé Mentale
ESPRIst	Émancipation sociale, Santé des Populations, Réduction des Inégalités dans des sociétés en transition
ETP	Equivalent Temps Plein
FAMI	Fonds Asile, Migration et Intégration
FEDER	Fonds européen de développement régional
FÉDITO	Fédération wallonne des Institutions spécialisées en Toxicomanie
FESAP	Fédération d'Employeurs de Services d'Aide aux Personnes
FIHP	Fédération des Initiatives d'Habitation Protégée
FéWaSSM	Fédération wallonne des services de santé mentale
FOREM	Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi
FSE	Fonds social européen
FSPST	Fédération des Structures Psycho-Socio-Thérapeutiques
FWB	Fédération Wallonie-Bruxelles

GEM	Groupes d'entraide mutuelle
GT	Groupe de travail
HBSC	Health Behaviour in School-aged Children
IA	Intelligence artificielle
IFPC	Institut inter-réseaux de Formation Professionnelle Continue
IHP	Initiative d'habitations protégées
IMP	Institut médico-psychologique
IMPULSE	Improving Mental health through Prevention, Understanding, and Lifelong Empowerment
INAMI	Institut National d'Assurance Maladie-Invalidité
IRSS	institut de recherche santé et société
ISPA	Initiative Spécifique Personnes Âgées
IWEPS	Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique
JAVA	Jeunes Adultes / Vieux Adolescents
KCE	Centre fédéral d'expertise des soins de santé
LBSM	Ligue Bruxelloise pour la Santé Mentale
LUSS	Ligue des Usagers des Services de Santé
MEA	Mineur étranger accompagné
MENA	Mineur étranger non accompagné
MR.S	Maison de repos (et de soins)
MSP	Maisons de soins psychiatriques
OA	Organe d'administration
OEJAJ	Observatoire de l'Enfance, la Jeunesse et l'Aide à la Jeunesse
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OO	Objectif opérationnel
PA	Personne âgée
PAT	Peer and team
PCS	Plan de cohésion sociale
PFCSM	Plate-Forme de Concertation en Santé Mentale
PFPCSM	La Plate-Forme Picarde de Concertation pour la santé mentale
PO	Pouvoir Organisateur
PSE	Promotion santé à l'école
PSH	Personne en situation de handicap
Psicocap	Pratiques et statistiques intégrées et comparées sur le handicap et le handicap psychique
PSSM	Projet de Service de Santé Mentale
PTSM	Projet territorial de santé mentale

RCF	Radio chrétienne francophone
REALISM	Réseau Enfants Adolescents Liège Santé Mentale
RGPD	Règlement Général sur la Protection des Données
RP	Responsable de projets
SAE	Service d'Accompagnement des Etrangers
SANTHEA	Association professionnelle et patronale des établissements et des services de soins non-lucratifs, du secteur privé non-confessionnel et du secteur public en Wallonie et à Bruxelles
SCRL	Société coopérative à responsabilité limitée
SIPES – ULB	Service d'information promotion éducation santé – Université libre de Bruxelles
SIS	Service d'Insertion Sociale
SMES	Santé Mentale et Exclusion Sociale
SPAD	Soins psychiatriques pour personnes séjournant à domicile
SPF	Service Public Fédéral
SPRL	Société privée à responsabilité limitée
SPSE	Service promotion santé à l'école
SPW	Service Public de Wallonie
SSAM	Semaine de la santé mentale
SSM	Service de Santé Mentale
STICS	Service pour la Transformation, l'Innovation et le Changement Social
SUMHIT	Substance Use and Mental Health care Integration
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
TFE	Travail de fin d'étude
UCLouvain	Université Catholique de Louvain
ULB	Université Libre de Bruxelles
ULiège	Université de Liège
UMons	Université de Mons
UNAFAM	Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques
UNamur	Université de Namur
UNESSA	Organisation patronale qui fédère des structures travaillant dans tous les domaines du secteur des soins de santé sur le territoire wallon
Unia	Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance
UPDI	Un pass dans l'impasse
UpTIC :	Usage (Problématique) des Technologies de l'Information et de la Communication
USL-B :	Université Saint-Louis Bruxelles
WALLCURA :	Fédération du secteur privé associatif des établissements de soins en Wallonie

CRéSaM - Centre de Référence en Santé Mentale, asbl

agrée et subventionné par la Région Wallonne



Siège social

Boulevard de Merckem 7

5000 Namur

081 25 31 40

Numéro d'entreprise : 0840.555.973 - RPM Liège (div. Namur)

cresam@cresam.be / www.cresam.be

Banque : BE91 5230 8047 1376